

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments / Pagination multiple.
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 13 AOUT 1892

No. 8

DEMOCRATIE

Nos arrière-petits-neveux verront d'étranges choses.

Quant à nous, nous commençons à distinguer des modifications étonnantes dans l'ordre social, un bouleversement tellement sensible du vieil état de choses qu'on nous avait appris à respecter, que nous frémissons d'aise en considérant les pas de géant que fait l'action populaire basée sur la justice de sa cause.

Il est malheureux d'avoir à dire que ce n'est pas au Canada que se constatent ces progrès. Pour notre part, nous restons toujours sous la vieille férule, à *quatt' pattes*, suivant une expression désormais célèbre ; nous nous complaisons encore dans toutes les servilités et nous nous empressons même de nous en forger.

Lorsque je dis nous, il faut bien s'entendre. Quelques esprits d'élite, quelques caractères bien trempés, réagissent, résistent, relèvent la tête ; nous en avons la preuve dans l'encouragement extraordinaire que reçoit notre feuille des quartiers où nous en aurions le moins attendu ; mais, ceux qui se montrent ainsi, à quels dangers ne s'exposent-ils pas en face de cette bande qui les guette avec les canons de l'Église chargés jusqu'à la gueule !

Dans les campagnes de France les paysans prétendent que les loups ont les côtes en long et que c'est pour cela qu'ils ne peuvent pas se baisser pour travailler.

Ici aussi, ce sont les loups, et on les désigne comme tels, les braves qui ont l'échine trop roide pour se courber devant toutes les têtes rondes qui prétendent dicter des ordres là où leur mission est de donner des conseils et de prodiguer leur dévouement.

Les autres ce sont les agneaux, les douces brebis du bon Jean-Baptiste qui se laissent tondre toute leur vie et finalement égorger, pour le maintien d'un régime qui se perpétue par leur entière ignorance de leurs droits.

Il est bien curieux, notre étonnant système de démocratie apparente, légalisée, qui n'est pourtant en fait que la pire des oligarchies, la plus tyrannique, la plus affadissante.

Dès notre entrée dans le monde, nous apprenons que nous avons contracté une dette, que nous devons, que nous avons des devoirs.

De l'âge mûr jusqu'à la mort, cette liste interminable de nos devoirs va s'augmentant chaque jour. A chaque nouvel enseignement, c'est un nouveau devoir que nous nous découvrons, et la série va ainsi grossissant, grossissant jusqu'à ce qu'enfin notre passif énorme nous écrase sous son poids avec la perspective de jours meilleurs.

Par exemple, on ne nous parle jamais, au grand jamais, de nos droits, de notre avoir. On omet soigneusement de nous les faire connaître, de les faire entrer en ligne de compte ; l'avoir est une page qui reste toujours blanche.

Sans doute pour simplifier la comptabilité !

Finalement nous arrivons au terme de notre voyage sur cette terre avec un passif démesuré et un actif nul.

Qu'est-ce qu'on penserait d'un commerçant qui adopterait pour la tenue de ses livres une pratique semblable ?

C'est pourtant l'éducation qu'on nous donne, le sort qu'on nous a fait et qu'on prétend continuer à faire à nos enfants, si nous n'y prenons garde, et si les hommes de cœur ne nous donnent pas la main pour saper à sa base un système qui est radicalement faux, faux en principe et désastreux en application.

Nous ne nous étonnons pas que notre œuvre provoque des grincements de dents.

Le Chien d'or de la vieille Cité de Québec dit bien :

Je suis un chien qui ronge Pos.
En le rongéant, je prends mon repos.
Un temps viendra qui n'est pas venu,
Que je mordrai qui m'aura mordu.

Mais rien ne nous arrêtera dans notre voie ; nous croyons notre travail salutaire pour la population de Québec, et nous nous adressons aussi bien à ceux qui ne partagent pas nos idées qu'à nos amis convaincus.

Edouard Drumont disait l'autre jour dans la *Libre Parole* :

Nous sommes en présence de deux formes de journalisme : l'une qui finit, l'autre qui commence.

Les journaux depuis de longues années, agissent avec leurs lecteurs comme avec des enfants auxquels on fait voir Guignol ; ils exhibent devant le naïf toutes sortes d'enluminures criardes et d'images de pacotille et ils lui disent : "Tiens ! voilà un Antisémitte qui persécute un Juif inoffensif... Est-il assez vilain, dis ?"

Le lecteur, comme l'enfant, répond machinalement : "Oui", et, par un phénomène singulier, il en arrive à croire que le journal qui l'a dispensé de penser reflète sa pensée à lui, lecteur.

Notre système est tout différent, il est basé sur la méthode scientifique. Je n'impose, quant à moi, mes idées à personne, je dis à ceux qui sont capables de s'intéresser à certaines questions : "J'ai beaucoup étudié, regardé, observé, j'ai lu beaucoup, je me suis fait une opinion très absolue sur certains points ; de votre côté, vous avez fréquenté beaucoup d'hommes aussi, vous avez été témoin de bien des choses, voyez si vos remarques personnelles concordent avec les miennes et justifient mes théories."

Dans quelques mois, quand notre journal, qui s'améliore tous les jours, sera fait comme il doit être fait, tous ces hommes d'indépendance et de bon sens viendront à nous ; ils comprendront quel doit être le véritable rôle du journal moderne.

Le journal ne doit être ni un simple amuseur, ni un banalregistreur de faits, ni un directeur de conscience, ni un entrepreneur d'élections, il doit être un éveilléur d'idées. Nos lecteurs ne partageront pas toutes mes conceptions, qui d'ailleurs ne sont pas celles de tous mes collaborateurs, ils me sauront gré de leur avoir ouvert des horizons, donné des ouvertures sur bien des points qu'ils ne soupçonnaient pas et qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier."

Cette position est la nôtre, celle que nous avons adoptée.

Pour nous combattre on prend un ton de reproche pleurnichard et on dit au pauvre Jean Baptiste, "Tiens, voilà ce vilain CANADA-REVUE, qui persécute la religion. Est-il assez vilain, dis ?"

Mais qu'est-ce que cela nous fait ?

Le bûcheron qui attaque à vigoureux coups de hache la forêt séculaire s'occupe-t-il des ronces et des lianes qui s'entrecroisent sur sa route pour empêcher sa marche altière ? Le talon de sa botte suffit à écraser ces impuissants obstacles et c'est aux grands

chênes seuls qu'il dévoue toute sa force, son énergie, son courage.

Aux âmes mal trempées, la confiance en soi ne provient pas tant de la réflexion, de l'étude, des connaissances, elle découle plutôt de l'exemple du voisin.

Chez certains individus, le jour de la bataille il faut pour émousser leur vaillance sentir le coude de leur voisin de droite et celui de leur voisin de gauche ; ainsi encadrés on en a vu se transformer en héros.

Et bien ! pour ceux là, je citerai des exemples d'affranchissement, de relèvement du peuple d'une oppression autrement plus solide que celle que nous avons à combattre ici.

Chez nous l'oppression est toute sentimentale, morale même. En Angleterre l'oppression de la démocratie, oppression séculaire, s'appuyait à la fois sur la force, la tradition et l'argent.

L'homme du peuple anglais en a triomphé.

Que d'événements n'avons-nous pas vu dans ces derniers huit jours !

La Reine fait dîner à sa table au milieu de princes et de chambellans une vieille négresse de Libéria ; les associations ouvrières viennent chanter la *Marcellaise* sous les fenêtres de Westminster ; un député ouvrier, sa blouse sur le dos, son chapeau mou en tête pénètre dans la Chambre des Communes pour prêter son serment d'office ; finalement le propre gendre de la Reine se fait battre à plate couture, d'une façon ridicule, par un obscur plébicien.

Avouons-nous donc bien franchement que si le marquis de Lorne s'était présenté comme candidat conservateur au Canada il se serait trouvé des gens pour nous dire que c'était un péché mortel de voter contre lui.

Les exemples que je viens de citer doivent être médités, ce sont des exemples réconfortants.

J'aurai encore souvent l'occasion de revenir sur cette intéressante question de la démocratie, question dont j'avais jeté les bases par la publication des enseignements de Mgr Ireland, mais je veux qu'on saisisse bien le sens que j'attache au mot lui-même pour n'être ni mal compris, ni mal interprété, involontairement ou intentionnellement.

A cet effet je définirai comme suit la démocratie : l'état social dans lequel chaque individu a la plus grande somme de liberté morale et civile pour déployer et faire fructifier ses capacités dans l'intérêt de tous.

DEMOS.

Nous devons des remerciements bien sincères à la presse amie qui a salué l'apparition de notre journal par des éloges plus que flatteurs. La chose est si rare parmi nos journalistes qu'elle mérite une mention spéciale.

TAXES

Nous avons complété la publication des tableaux indiquant les immeubles qui, dans notre ville, échappent à l'impôt comme affectés au culte ou à l'enseignement. D'après ces tableaux on a constaté que les immeubles exempts de taxe sous la désignation d'immeubles catholiques représentent une valeur de NEUF millions 145,000 dollars.

Les immeubles protestants sont d'une valeur de TROIS millions 500 dollars environ.

Néanmoins, s'il faut en croire un rapport publié par l'Association immobilière de Montréal, et que nous trouvons dans l'*Etendard* du 8 juillet, ces chiffres sont absolument inexacts et n'indiquent en aucune façon le chiffre réel auquel doit être portée la valeur des immeubles exempts.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'*Etendard* :

« Les immeubles exempts de taxe se montent à 19 millions (en réalité leur valeur est d'au moins cinquante millions). »

Les dix millions des immeubles catholiques ne sont à notre avis, que vingt pour cent de la valeur réelle et nous allons être obligés de faire subir la même opération au chiffre représentant la valeur des immeubles protestants qui se trouve ainsi portée à dix-huit millions environ.

Si nous faisons le total des chiffres tels que modifiés nous en arrivons à cette terrifiante réalité que SOIXANTE-NEUF millions de la propriété immobilière de Montréal est exempte de taxes.

En présence de ce chiffre fantastique nous faisons appel aux gens que n'aveugle aucun préjugé pour leur demander s'il est possible de subsister sous un régime semblable ; et si de toute justice il est possible qu'une charge pareille repose toute entière sur les épaules du malheureux ouvrier qui gémit et qui peine dix heures par jour.

Inutile de venir maintenant faire des pleurnicheries, de nous fatiguer d'inconcevables palinodies. Le fait brutal est là. L'ouvrier canadien et même le petit rentier est écrasé sous le poids de l'impôt qui mange à l'un le plus clair de son salaire, à l'autre le plus net de son revenu. Le pays se dépeuple parce qu'il ne permet plus à ses enfants de vivre. On se fatigue vite de travailler uniquement pour le fisc, et ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Avec son bon sens ordinaire, la victime ne peut s'empêcher de s'écrier : Qu'ai-je à faire de votre charité ? Ce n'est pas pour demander l'aumône que je travaille. Laissez-moi gagner ma vie et je n'en aurai pas besoin de votre charité !

Nous l'avons déjà dit ici et nous ne cesserons de le répéter : elle est belle la charité qui consiste à affamer un homme pour avoir ensuite la joie de le faire vivre.

D'ailleurs, il est inutile de se le dissimuler : le mouvement que nous avons lancé pour demander la suppression des exemptions de taxes marche à pas énormes.

Dans tous les rangs de la presse nous trouvons des auxiliaires et nous sommes parfaitement convaincus que dès maintenant nous devons compter parmi les membres du clergé canadien une foule d'esprits larges qui sentent le besoin inévitable de revenir à une situation plus normale et aussi plus populaire.

Il en coûte toujours de renoncer à des droits légitimement acquis, car nous n'avons jamais mis en doute la légitimité du privilège d'exemptions de taxe, mais enfin l'autorité qui l'a accordée, qui a délégué une partie de ses pouvoirs, a toujours le droit d'en reprendre possession lorsqu'elle ne se sent plus de taille à supporter le poids du sacrifice qu'elle s'est imposé.

Le peuple, l'électorat qui représente dans notre pays l'autorité, a accepté la succession des royautés qui avaient créé ici les Biens du Clergé ; il a accepté de continuer leur œuvre tant qu'il serait dans la mesure de ses forces de le faire.

Mais s'il a accepté les devoirs et les charges, il a également pris pour lui les droits.

Laissons donc parler la grande voix du peuple ! comme disait l'hon. M. Chapleau ; elle demande aujourd'hui la libération de charges scrupuleusement accomplies jusqu'à ce jour, mais qu'il n'est plus humainement possible de laisser subsister.

Nous ne pouvons pas croire qu'elle ne sera pas entendue : La voix du peuple est la voix de Dieu : *Vox populi, vox Dei*.

D'ailleurs, ne serait-ce que la simple prudence, tout doit conseiller aux intéressés de se rendre à un désir qui est une nécessité.

La nouvelle loi qui s'est passée à la dernière session de la législature de Québec relativement aux mutations de propriété vient de mettre à nouveau, dans une position absolument spéciale, les propriétaires des biens du clergé, de ces immeubles dont nous venons de montrer la valeur et l'importance.

En vertu de la loi dont nous parlons, qu'une mutation se fasse à titre onéreux ou à titre gratuit, par vente ou par héritage, la propriété transmise doit supporter une taxe de 2½ 0/0 sur chaque mutation, aussitôt que la valeur de l'immeuble est supérieure à mille dollars.

A-t-on songé en édictant cette loi que toutes les propriétés ecclésiastiques sont sous le coup de mutations perpétuelles.

Dans chaque couvent le décès d'une des religieuses dans la congrégation propriétaire crée une mutation affective en vertu du droit d'accroissement, c'est-à-dire, du droit qu'a un héritier ou légataire de recueillir la part de ses co-héritiers ou co-légataires devenue caduque, par renonciation par exemple.

Lorsqu'un Frère ou une Sœur décèdent dans une institution de ce genre, la congrégation propriétaire hérite de sa part absolument comme le cultivateur qui hérite de son père.

N'a-t-on pas songé qu'un beau jour Baptiste pourrait bien se demander pourquoi il doit payer pour recevoir la part paternelle, tandis que les frères du couvent ne payent rien pour toucher la part paternelle ?

Les 68 millions de biens du clergé à Montréal sont en mutation continuelle par suite des décès des membres propriétaires.

Dans le cours d'une génération, 30 ans, ils ont donc changé de main.

En 30 ans il y a eu mutation de 68 millions, ce qui à 2½ 0/10 ferait \$1,700,000 de taxes ou \$57,000 par année à payer.

Si l'on considère que ces taxes nouvelles ont pour objet de solder les dépenses du gouvernement Mercier, et que ces dépenses ont été en grande partie causées par ses générosités pour le clergé, bien des gens se diront qu'en échange le clergé pourrait bien payer sa part.

Cette question du droit d'accroissement a une importance capitale; je ne fais que l'esquisser ici, avant peu nous pourrions ouvrir la lutte, s'il le faut.

JUSTUS.

L'ANGLOMANIE

UN DETRACTEUR DE SA NATIONALITÉ

Une espèce de renégat, désireux de faire sa cour aux ennemis de notre race, a entrepris de la décrier dans les journaux gallophobes du Canada. Pour le moment, ce sont les Canadiens-français émigrés aux États-Unis qu'il attaque dans les feuilles anti françaises du Canada, en attendant qu'il aille aux États-Unis pour calomnier dans les journaux francophobes américains les Canadiens-français restés en Canada.

Il y a malheureusement de ces plumes vénales prêtes à épouser toutes les mauvaises causes, à souffler le chaud et le froid tour à tour ou simultanément.

J'ai connu un de ces types, espèce de Juif-Errant journalistique, qui avait parcouru tout le continent américain, prêchant ici le cléricalisme, là la résistance au clergé; ici l'anglomanie, là l'anglophobie; ici la liberté, là l'absolutisme; ici l'orthodoxie catholique, là le protestantisme.

J'en ai même vus qui avaient le talent d'exploiter les deux partis à la fois après les avoir trahis à tour de rôle; et il n'y a pas si longtemps que *l'Aurore* et *L'Étendard*, probablement à l'insu de l'un et de l'autre, publiaient les écrits diamétralement opposés d'un même individu qui, dans l'un et l'autre journal, trouvait moyen de tomber ses compatriotes canadiens Français, trop catholiques pour *l'Aurore*, pas assez catholiques pour *L'Étendard*.

Les Canadiens-français de Baltic, Conn., ont conservé le souvenir d'un certain prédicant renégat qui voulait les réunir dans la *shop* d'un cordonnier de l'endroit pour les évangéliser. Cet homme, dit la chronique, a été très mal reçu par tous les Canadiens émigrés, qu'il a vainement tentés de pervertir et il a gardé contre eux une dent qui a survécu à sa carrière de prédicant *in partibus*.

D'autres que lui ont éprouvé les mêmes déboires pour des raisons analogues, et comme les journaux franco-canadiens même les plus extrémistes refusent de se faire l'écho de leurs calomnies, ils étalent leur vile prose dans les colonnes des journaux anglais dont la spécialité est d'insulter la race canadienne-française.

Dernièrement un *quidam* qui signe JEAN-BAPTISTE s'est jeté dans les bras du *Witness*, où on lui permet de débâter à cœur joie sur le compte de ses compatriotes émigrés. Appartient-il à la catégorie que je viens de décrire? C'est possible et même très probable. Dis moi qui tu réquentes et je te dirai qui tu es.

Sous le titre *Annexion vs. Indépendance*, titre qui du reste n'est qu'un prétexte pour masquer un peu le plan de ce calomniateur enragé, notre homme publie une colonne petit texte d'injures à l'adresse des Canadiens émigrés. Je traduis l'extrait suivant de ce tissu d'insanités bêtes et méchantes :

“ Dans une communication précédente, j'ai tâché d'indiquer comment mes compatriotes, les Canadiens-français de la province de Québec devraient envisager la question de l'annexion aux États-Unis. Nous allons voir maintenant ce que nos compatriotes émigrés en pensent eux-mêmes. C'est un fait bien connu qu'ils forment à eux seuls, sans compter les Canadiens anglais, écossais et irlandais, un million de notre race. Ils ont pu goûter à ces prétendus vœux larges et libérales des Yankees dont parle une certaine presse. Ils savent que ceux qui parlent ou écrivent ainsi doivent être classés dans l'une des deux catégories suivantes : 1^o ignorance complète de ce dont ils parlent, poussés à cela soit par un motif vénal, soit par un motif non moins méprisable, c'est-à-dire le vil désir de flatter l'Oncle Sam; 2^o S'ils savent de quoi ils parlent, ils mentent sciemment à leurs lecteurs et à leurs compatriotes, qu'ils égarent par leurs fausses représentations. J'aimerais à poser une ou deux questions à ces journalistes sans scrupules. Pourquoi, leur demanderais-je, voyons-nous dans toutes les villes américaines de quelque importance, un coin réservé à nos compatriotes et généralement appelé *Petit Canada*? Les Canadiens-français n'y sont-ils pas entassés dans des logements sales et incommodes comme des harengs dans une caque? N'avez-vous pas vu à Manchester et à Fall River, par exemple, de 60 à 100 familles sous le même bâtiment? Et pourquoi en est-il ainsi; Parce qu'un Américain ne louera pas sa maison située dans un quartier aristocratique à un ouvrier Canadien-français, donnant pour raison de son refus qu'ils sont généralement trop sales, trop bruyants et possesseurs de familles trop nombreuses. C'est pour cette raison que nos compatriotes sont parqués dans un quartier isolé, qui est loin d'être fashionable, et qui est très souvent dépourvu des améliorations accordées à d'autres parties de la ville en dehors du *Petit Canada*. De fait, ces quartiers occupés par les pauvres Canadiens immigrants rappellent la rue Dupont à San Francisco, habitée exclusivement, il y a quelques années, par les Fils du Celeste Empire. Il est pénible d'être obligé de le dire, mais c'est ainsi; *dura lex, sed lex*.”

Est-ce assez plat, assez stupide, assez lâche, assez mensonger? Celui qui a écrit ce que je viens de citer peut avoir tous les défauts qu'il attribue à ceux qu'il attaque, mais il n'est pas assez ignorant pour ne pas savoir qu'il ment effrontément lorsqu'il affirme que les Canadiens-français des États-Unis sont parqués à part dans les logements les plus sordides dans le quartier le plus sale de toutes les villes importantes des États-Unis, et notamment à Manchester et à Fall River.

Il le sait si bien qu'il est allé cacher son élucubration dans un journal anglais qui n'est pas lu par les Canadiens émigrés, mais dont les lecteurs, recrutés parmi les pires ennemis de la race française, exigent qu'on leur serve quotidiennement leur ration de calomnies à l'adresse des Canadiens-français.

On ne gagne rien à prêcher l'annexion en ce pays, c'est un fait parfaitement connu; mais on gagne quelque chose à flatter l'orangisme, et c'est au service de cette secte que l'on trouve les plumes vénales, les âmes viles qui au lendemain de l'annexion, s'aplatiraient devant la majorité

anglo-américaine aussi servilement qu'elles s'aplatissent aujourd'hui devant le fanatisme triomphant.

Sous prétexte de dire ce que les Canadiens émigrés pensent de l'annexion, *Jean-Baptiste* ramasse toutes les infamies débitées contre ses compatriotes émigrés par les ignorants et les fanatiques de là-bas.

Ces mensonges ont été victorieusement et officiellement réfutés, grâce au patriotisme des Canadiens, qu'il accuse pourtant d'indifférence nationale. Il ne tient aucun compte de leurs dénégations et de l'amende honorable que leur énergie arrachée à leurs détracteurs et il réédite, après des années, le sot propos tenu jadis par Carroll D. Wright et autres, et répudiés depuis par leurs auteurs à la demande des Canadiens émigrés.

S'il y a à Fall River et dans d'autres villes américaines un quartier appelé *Petit Canada*, il n'est pas vrai que ce soit le plus sale et le plus mal bâti de la ville. Il est encore plus faux que les Canadiens y soient parqués ou entassés les uns sur les autres. Ce nom a été donné par les Canadiens et non par les Américains.

À Fall River, le *Petit Canada* ne contient pas la trentième partie de la population canadienne-française de la ville, laquelle est répandue dans tous les quartiers, même les plus fashionables. Je citerai entre autres le coquet petit château de M. P. F. Peloquin situé dans le Highland Avenue. Le plus fort groupe de Canadiens est au village Flint, à trois milles du "*Petit Canada*." Ce dernier endroit n'a qu'un tout petit groupe de familles sur une population canadienne de 15000 à 16000 âmes. Plusieurs Canadiens y sont propriétaires, et leurs maisons y sont aussi confortables que celles des autres nationalités.

En général les ouvriers sont mieux logés aux États-Unis qu'au Canada, et ce ne sont pas les ouvriers canadiens des États-Unis qui sont les plus mal logés.

Le château de Sir Hugh Allan à Montréal n'a pas, que je sache, été loué à un ménage ouvrier. Aux États-Unis comme ailleurs les ouvriers se logent selon leurs moyens et leurs besoins dans le quartier qui convient à leur état.

Les ouvriers américains, et il y en a encore dans les manufactures, occupent les mêmes logements et les mêmes quartiers que les ouvriers canadiens. À l'époque des déménagements, ces derniers remplacent les ménages américains ou les ménages américains les remplacent.

Lorsqu'une famille canadienne prend possession d'un logement sali par la race *supérieure* de là-bas, la ménagère canadienne a bientôt fait de tout faire reluire, car elle conserve là-bas la réputation de propreté qui fait l'admiration de tous les étrangers qui visitent nos paroisses canadiennes.

Sans doute il y a là comme ici des nigauds qui s'apitoient sur le prétendu manque de propreté des Canadiens; mais c'est parce qu'ils ne connaissent ni les Canadiens ni la propreté, et ils feraient bien mieux de se laver au lieu de parler de choses dont ils ignorent le premier mot.

Le mot "*Petit Canada*" n'est pas un terme de mépris. Ce n'est pas un nom qui s'attache longtemps à une localité, pour l'excellente raison que le hasard qui a groupé momentanément plusieurs familles canadiennes dans un endroit

s'amuse parfois à les disperser, et les logements laissés par les Canadiens continuent comme auparavant à loger des ouvriers irlandais ou américains qui s'y trouvent parfaitement à l'aise.

Ce que j'ai dit de Fall River s'applique aux autres localités où il y a des *Petits-Canadas*. Quant aux maisons qui contiennent de 60 à 100 familles de Canadiens à Fall River et à Manchester, est-il besoin de dire qu'elles n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination fertile du *Jean-Baptiste* au *Witness*?

Il y a bien à New-York de ces énormes maisons à 16 étages, mais ce ne sont ni des Canadiens, ni des Français qui les occupent, bien qu'on les appelle *French Flats*, probablement parce qu'il n'y a rien de semblable en France, ni ailleurs.

Notre homme cite un cas où un Canadien-français, s'étant porté candidat à une charge municipale, a été défait; et il part de là pour prouver que les Canadiens sont maltraités aux États-Unis. Comme s'il n'était pas parfaitement reconnu qu'en proportion de leur nombre les Canadiens, devenus citoyens de la république voisine, exercent une influence beaucoup plus considérable que ceux qui sont restés au Canada? A l'entendre, on dirait qu'ici un Canadien-français n'a qu'à se présenter contre un Anglais pour être élu d'emblée.

Il cite ensuite un sermon idiot d'un ministre baptiste qui, naturellement, prétend qu'on ne peut être à la fois catholique et bon citoyen. Les sottises de ce genre sont si bien dans le ton du *Witness* qu'il n'a pu résister au désir de servir ce plat réchauffé à ses lecteurs.

Deux articles, l'un de M. Tujagues, de la Louisiane, et l'autre du *Michigan Catholic*, beaucoup reproduits par les journaux bleus, et beaucoup réfutés l'hiver dernier par les journaux annexionistes, fournissent à notre homme un *nouvel* argument contre l'annexion; mais ce qui le scandalise surtout, c'est que les journaux américains, en racontant les arrestations, donnent les nationalités des étrangers arrêtés, et restent muets sur la nationalité des criminels américains! Voilà certes un fort argument contre l'annexion!

Ce ne sont pas les journaux francophobes du Canada qui commettraient une pareille indélicatesse, et nous devrions rester éternellement sujets anglais, ne serait-ce que pour les récompenser des égards qu'ils ont pour nous.

Les écoles communes des États-Unis lui font peur, et ça va si bien de ce temps-ci au Nord-Ouest qu'il repousserait l'annexion ne serait-ce que pour nous conserver la protection des McCarthy, des Greenway, *e tutti quanti*.

Il affirme aussi que neuf sur dix des prêtres canadiens-français des États-Unis sont contre l'annexion. De la part d'un homme aussi digne de foi, ce témoignage est très important.

Quant aux prêtres de la province de Québec, ils lui ont tous dit apparemment qu'ils sont anti-annexionistes. Reste à savoir s'ils lui ont fait cette confidence pour qu'il aille de suite la publier dans le *Witness*.

Voilà ce qu'il appelle nous dire ce que nos compatriotes émigrés pensent de l'annexion, mais il est évident

que l'annexion n'est ici que pour la forme et que son but principal était de calomnier ses compatriotes émigrés, dans un journal disposé à accepter tout ce qui peut être désagréable aux Canadiens-français. Aussi ne termine-t-il pas sans leur lancer la flèche du Parthe. Voici ce qu'il dit :

“Nos compatriotes, et un grand nombre d'entre eux aux États-Unis, ont abandonné leur langue maternelle, et ont poussé l'imbécillité jusqu'à traduire les noms de leurs pères.”

In canda venenum. Voilà où il voulait en venir. Il ne savait pas trop comment s'y prendre pour leur lancer une nouvelle injure, et il va chercher encore une vieillerie surannée qu'il leur jette à la figure accompagnée du mot imbécile, lequel peint admirablement l'état de son esprit.

Il sait que ce qu'il leur reproche se pratique aussi bien en dedans qu'en dehors du Dominion. Il n'a pas un mot de reproches pour nos anglicisés, mais il faut qu'il insulte mal à propos ceux qui, là-bas, ont réussi à faire disparaître presque complètement le mal dont il se plaint.

Cette épithète trahit sa rage. Ce n'est pas un regret qu'il exprime. Au contraire, il a l'air content d'avoir déniché cette nouvelle injure.

Nos compatriotes émigrés sont à l'abri de ses éclaboussures. Ils sont restés assez français pour ne pas s'abaisser au rôle de gonjat des détracteurs de notre race. Avec ses instincts serviles nous comprenons qu'il n'éprouve aucune sympathie à leur endroit. Ce sentiment de répulsion doit être mutuel. Ceux qui vilipendent leurs compatriotes pour faire plaisir aux oppresseurs ne sauraient être populaires parmi nos frères émigrés aux États-Unis.

IGNOTUS.

FERMIER DE JOURNAUX

Le *Matin* de Paris a publié sous ce titre un vigoureux article de M. Chs. Laurent. Le fermier de journaux n'existe pas encore à vrai dire chez nous, sauf à titre d'embryon, cependant il y a dans cet écrit des types de dessinés sous lesquels il ne serait pas difficile de mettre des noms en cherchant un peu dans notre entourage.

Le moment est favorable pour croquer rapidement la silhouette de ce bonhomme qui passe, avec son allure affairée, son air important, sa parole hautaine et ses inquiétantes volte-faces.

Fermier de journaux, qu'est-ce que cela veut dire?— Sachez d'abord que cette spécialité, que cette catégorie n'a rien de commun avec les directeurs ni avec les rédacteurs en chef. C'est une sorte d'entrepreneurs de publicité ou simplement d'affaires financières. Ils s'abattent un beau jour sur une vieille maison qui a laissé passer l'heure de rajeunir sa manière, de remonter son outillage d'information, d'infuser un peu de sang nouveau à sa rédaction politique ou littéraire, et ils *louent* à bail (trois, six ou neuf ans) au propriétaire le droit de faire tout ce qu'ils voudront dans l'immeuble.

On les voit alors, sans souci de l'intacte réputation du papier qu'ils ont nolisé comme un corsaire, traîner dans les antichambres les moins balayées l'antique honorabilité de leur journal d'emprunt. Ils vantent le ministère quand le ministère consent à leur sourire; et si, d'aventure, un des écrivains qui travaillent sous leurs ordres, entraîné dans

une polémique violente contre un leader de l'opposition, pousse la fidélité à ses idées jusqu'à s'en aller dans quelque “pré aux clercs” suburbain échanger deux balles de pistolet avec son adversaire, — vite, M. le fermier du journal court chez l'Excellence qui a la clef de la caisse, et lui dit : “Maintenant que *nous* nous battons pour vous, j'espère que vous allez doubler le chiffre de ma mensualité !”

Le fermage, voyez-vous, c'est très commode ! Quand tout va bien, quand l'horizon politique est sans crises et la caisse sans besoins, M. le fermier recueille comme un vrai directeur en pied le bénéfice moral et matériel des moissons de chaque jour. Quand la bise est venue et quand les émissions sont rares, M. le fermier a près de lui un administrateur délégué par le propriétaire, et dont il se servira pour appeler sur son œuvre, tour à tour, les bénédictions du Christ ou celles de Jéhovah.

Tant que les banques chrétiennes marcheront on laissera faire et crier les anciscémistes.

Quand les Juifs sembleront les plus forts ou les plus généreux, on publiera tous les jours, avec la collaboration d'un tas d'Ingres à tant la ligne, des “profils israélites” excessivement suggestifs.

Ainsi, ballotté d'une conviction à l'autre et traînant après soi une rédaction affolée d'où se détache de temps en temps un écrivain qui ne veut pas se laisser plus longtemps compromettre, le locataire indigne d'un vieux titre donne à tout le monde à l'entour l'impression navrante d'un respectable débris de la presse qui se laisse entraîner, qui tournoie et qui sombre dans un tourbillon de boue nauséabonde. — En réalité, ce n'est pas cela du tout : c'est seulement un commerçant d'un nouveau genre, et bien fin-de-siècle, celui-là qui exploite de son mieux l'œuvre d'autrui !

C'est l'homme qui a un journal comme d'autres ont un fusil de chasse, un tromblon ou une gibecière.

C'est le détrompeur avisé qui n'ajuste que les bourses pleines et qui dédaigne les bourses plates.

C'est le journaliste à temps qui redeviendra simple courtier marron quand son bail sera fini, et qui, flairant le vent, mettra sa “clientèle” au service d'une combinaison nouvelle et son savoir-faire à la disposition d'un organe nouveau, quand toutes les cigales auront chanté.

Fermier de journaux, c'est, je vous le dis, en vérité, la position la plus enviable. On est tour à tour l'héritier d'une grande réputation du passé, le *manager* d'une notoriété contemporaine et l'exploiteur promis à toutes les célébrités de demain.

Nulle conviction ! Nulle tenue ! Pas de scrupules et surtout pas de littérature !

“Voulez-vous, monsieur, faire un journal pour attaquer ceci ou cela ? Je suis votre homme. Je vais lancer un appel de fonds. J'ai justement à me plaindre des gens que vous n'aimez pas, et qui se sont lassés de m'aider avant que j'eusse fini d'avoir besoin d'eux. Si vous le trouvez bon, je m'en vais vous constituer une maison dans laquelle vous pourrez dire d'eux tout le mal que vous en pensez ; et comme la diffamation est protectrice, en ce pays, nous partagerons les recettes. Cela vous va ? Tope !”

Et voilà un nouveau fermage greffé sur le premier. Ferme en Beauce, ferme en Brie, ferme en Judée ou ferme au Sacré-Cœur, peu importe, pourvu que la récolte se vende bien !

Si les vaches maigres succèdent aux vaches grasses, si la période lamentable remplace vite la phase triomphante, cela ne fait rien.

Les apôtres d'une idée, les défenseurs d'une cause pourront en souffrir. Lui, le fermier, il n'en souffrira pas.

Riche, correct, souriant, pimpant, gagnant dans chaque affaire, à droite, à gauche, ici ou là, vous le verrez, de la même humeur, prendre encore dans l'avenir, tantôt le

parti du pouvoir et tantôt de l'opposition. Il voltigera les ailes lourdes, au-dessus des champs de bataille contemporains, comme ces oiseaux inistres qui ne connaissent aucun drapeau, car ils ont inagé de la charogne dans tous les camps et sous tous les uniformes.

On le retrouvera toujours prêt à courir au devant de l'aventurier à la main largement ouverte et toujours résolu à désertier l'aventure qui ne rapporte plus.

On le reverra, prosterné tour à tour devant le chandelier à sept branches ou devant le crucifix ; il vendra encore, suivant les heures, la photographie de Rothschild ou celle de Drumont ; il sera des amis de Zadoc-Kahn ou des amis de Morès, toujours avec la même dignité bouffonne et avec la même conviction surprenante qu'il en impose à la terre entière.

Le journalisme contemporain voit avec une humiliation profonde cette figure se mêler à toutes celles qu'il a coutume d'aimer et d'honorer, et le public surpris se demande si tous ces fermiers-là ne devraient pas être renvoyés à leurs moutons — ou à leur fumier.

CHARLES LAURENT.

UN JOYEUX ANNIVERSAIRE

Samedi dernier la maison Rolland célébrait le cinquantième de la fondation de cette grande maison de publicité. La compagnie avait convié à cette fête tous les journalistes, libraires, papetiers du pays. Environ 300 personnes ont répondu à cette gracieuse invitation et se sont rendues à St. Jérôme, où est la grande fabrique de MM. Rolland.

Tous les anciens compagnons de l'hon. sénateur Rolland qui ont fait leurs débuts vers la même époque ont tenu à l'honneur d'assister à cette fête. Citons entre autres : M. John Lovell, le doyen des imprimeurs du Canada, et le chef de notre plus grand établissement d'imprimerie et de reliure ; M. Morton, de la maison Morton, Phillips & Cie. ; M. Geo. Horne, le papetier de la rue St. François-Xavier ; M. Z. Chapleau, ancien libraire ; le sénateur Ogilvie ; M. L. E. Morin, sen., président de notre compagnie ; M. J. C. Auger ; le rev. M. Borthwick ; M. l'Abbé Salmon, curé de Ste. Brigide ; M. Angus, fabricant de papier, etc., etc.

La Presse était représentée par M. Marc Sauvaile du *Canadien* ; le représentant du *New York Herald* ; M. Thompson, de l'*Electeur* ; A. Filiatreault, du *CANADA-REVUE* ; O. Trempe, du *Monde Illustré* ; et M. Filion, de la *Minerve*.

A l'arrivée du train les excursionnistes sont montés dans des voitures et ont fait une promenade par les rues de la coquette petite ville de St. Jérôme, dont les habitants étaient sortis en masse pour rendre hommage à leurs bienfaiteurs. L'on est unanime à dire dans cette localité que la manufacture Rolland à elle seule a répandu plus de bien-être qu'aucune autre. De fait, elle a donné un immense essor à toute la région du Nord. A l'arrivée à l'usine, les convives ont fait honneur à un banquet princier, servi par les employés de la fabrique. Les Messieurs Rolland ont reçu leurs invités d'une manière charmante, et tous sont revenus enchantés de leur excursion.

La course "aux Chênes," que nous publions actuellement et dont l'éditeur est M. J. J. Aikens, un écrivain bien connu, est publiée dans le *CANADA-REVUE* avec la gracieuse permission des éditeurs du *Century Magazine*, qui en sont les propriétaires.

A TRAVERS LA PRESSE

Il y a toujours de bonnes choses à découper dans *Le Moniteur du Commerce*, et nous allons jouir de notre privilège. Dans un article intitulé les "Nouvelles Taxes," nous trouvons ce qui suit :

Non seulement leur constitutionnalité est mise en doute, mais de plus, elles sont mal réparties.

La raison de leur imposition a été le mauvais état des finances provinciales, et le commerce en particulier était disposé, comme il l'est encore, à ne pas reculer devant la nécessité de se saigner pour fournir sa quote part au relèvement du crédit public. Mais en acceptant l'imposition pour sa part, il n'acceptait pas la responsabilité de la forme illégale et inégale qu'on lui a donnée.

Nous ne sachions pas que le commerce en particulier ait nié la nécessité des nouvelles impositions ; mais là où il trouve objection, c'est dans l'acte du gouvernement "qui a frappé à la porte de la classe aisée pour payer la part de celle qui n'avait pas de moyens ou dont les obligations à remplir et les charges à supporter étaient déjà trop nombreuses."

Comment l'État peut-il sainement juger, sans statistiques positives, qu'une partie du corps social est pauvre et qu'une autre est dans l'aisance ?

L'État, s'il a les moyens de la connaître, ne peut considérer cette différence de situation que pour chercher les moyens d'augmenter la fortune publique afin que tout le monde en profite ; mais il n'a nullement le droit d'exempter une classe quelconque de citoyens de ses obligations envers lui ; car tous, sans distinction de caste ou de fortune, bénéficient dans une mesure égale de la protection des lois.

L'imposition doit être générale, et retomber sur chaque tête de la population sans distinction de profession ; elle doit être équitable en ce que sa répartition doit être faite au pro rata de la part d'actif que chaque citoyen apporte à la fortune publique.

L'imposition doit être à la fois générale et équitable. L'exemption ne doit jamais exister ; car elle est à la fois injuste et immorale.

Ceux qui échappent à l'impôt sont des parasites que l'État ne doit pas souffrir dans son sein.

Dans un autre article intitulé "L'instruction pratique," nous trouvons ce qui suit :

Pour l'édification de cette brave institution routinière que l'on nomme le Conseil de l'Instruction publique, et pour lui aider à élargir ses horizons, nous publions ci-bas quelques données sur les écoles industrielles en France. Les points de comparaison sont souvent très utiles pour faire mouvoir ceux auxquels l'initiative fait défaut.

S'ils manquent du pain au Canada, qu'ils viennent parmi nous, nous les recevrons à bras ouverts. Le champ est vaste ; il y a de la place pour tous. — *Le National de Lowell*.

Nous nous joignons à nos confrères de la presse pour féliciter notre ami M. F. Ed. Meloche sur les plans qu'il vient de fournir pour la nouvelle construction de Notre-Dame de Bonsecours. Nous ajoutons que cet excellent artiste, qui est si sympathique à tout le monde, a généralement quelque chose à dire dans toutes les grandes entreprises de décorations d'église, et ce n'est que justice. M. Meloche, en effet, est un *self-made man*, et dans ce pays, c'est un beau titre de gloire.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr., Directeur-Gérant : A. Filiatreault.

J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAU.

COLLABORATION : I. Fréchette, Ernest Tremblay, B. Sulte, M. Vidal Napoléon Legendre, Pamphile LeMay, Hon. Charles Langelier Rémi Tremblay, Madame Dandurand, Delle Marie Beaupré, Françoise, Calixte LeBeuf, H. C. Saint-Pierre, Rodolphe Lemieux, Gonzalve Désaulniers, Arthur Globensky, Hon. J. E. Robidoux, J. Israël Tarte, H. Roulland, Dr. Pavlidès.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

B. P. BOITE 324.

Téléphone Pell 6826

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS*

TYPES QUEBECQUOIS

II

GRELOT

(Suite et fin)

Lors de mes débuts dans le journalisme, étant reporter au *Journal de Québec*, je reçus de l'éditeur une verte semonce au sujet du pauvre Grelot.

A chaque instant, celui-ci — rien de surprenant — était arrêté et traduit devant le recorder ou les magistrats de police, accusé de voies de faits, ou simplement prévenu d'avoir troublé la paix publique.

Moi qui n'y entendais pas malice — je me suis un peu amendé depuis — j'avais, un matin, rapporté une de ses frasques et son résultat judiciaire dans un entrefilet commençant par ces mots :

Michel Langlois surnommé Grelot.

Une heure après la publication du *Journal*, les fenêtres de la boutique sautaient en éclats.

Un autre jour, c'était une dame, descendant de voiture en face d'un magasin de la rue de la Fabrique, qui s'évanouissait de peur devant la canne levée du terrible détraqué, qui avait cru la voir sourire.

Tous les jours on signalait quelque nouvel exploit du maniaque.

Bref, Grelot était devenu une véritable plaie publique.

* Reproduction interdite. Voir les Nos. des 23 et 30 juillet et 6 août.

Les autorités durent intervenir.

Le conseil de ville vota un règlement de police imposant une pénalité contre quiconque prononcerait le mot de *grelot* dans le but de vexer le pauvre fou.

Ah bien, oui ! quelques vauriens furent condamnés à cinq chelins d'amende ; mais, comme cela ne faisait que rendre l'individu plus hardi et plus provocateur, les charivaris recommencèrent de plus belle, le désir d'éluider le règlement encourageant encore les tapageurs.

Voici comment ils l'éluidaient, le règlement.

Les cochers avaient inventé celle-là.

Quand ils voyaient venir le pauvre homme, ils se rangeaient de chaque côté de la rue, et divisaient en deux le mot défendu.

Sur un trottoir, on criait : — *Gre!*

Sur l'autre, on répondait : — *Lot!*

— *Gre!*

— *Lot!*

— *Gre! gre! gre!*

— *Lot! lot! lot!*

Et en avant le chahut ! pendant que, seul sur la chaussée, pris entre deux feux, le pauvre diable se débattait comme trente-six démons dans l'eau bénite, ne sachant où donner de la tête et de la canne.

D'autres s'étaient avisés de l'interpeler tout simplement par son nom de baptême : *Michel*.

— *Michel! Michel!* criaient-ils.

— *Ah! Michel!*

— *Oh! Michel!...*

Comme l'intention était évidemment identique, l'effet produit était le même.

Rassemblement, bagarre, tempête, émeute, la police, le poste ; et le lendemain, le tribunal et la geôle.

Le malheureux ne comptait plus ses semaines de prison, — ses mois même.

Il s'y résignait facilement, du reste ; c'étaient les seuls moments de paix et de tranquillité dont il pût jouir.

Qu'y faire, après tout ?

D'autres fois, en hiver, les farceurs prenaient tout simplement les grelots de leurs harnais, et les secouaient tous ensemble au bout du bras, dans un *gling glang glong* infernal et sans répit.

Comment les en empêcher ?

Ces concerts de grelots me rappellent une scène du plus haut burlesque, et dont Sabatier, le fameux pianiste, auteur du *Drapeau de Carillon*, fut l'acteur principal, et Grelot, comme toujours, la victime.

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

No. 3.

PREMIERE PARTIE

II

— Ce ne sera rien, déclara Houchard,

Mais sa physionomie démentait à ce point son langage que l'Italien baissa la tête avec un triste sourire et dit :

— Merci, mon ami ; tout ce que je vous demande, c'est de ne pas me faire souffrir.

Il eut une suffocation, puis ajouta :

— Ah ! c'est un coup bien visé... Et voilà une marquise veuve !

Les témoins se rapprochaient de Houchard pour savoir ce qu'il augurait de son examen.

— Fichu ! murmura entre ses dents le docteur. Il faudrait le transporter chez moi, dit-il plus haut, afin que je puisse le soigner comme il convient. Descendez-moi donc un matelas... Avec une échelle nous ferons une civière...

— Non ! non ! râla Girani. Vous voyez bien que c'est fini... Par grâce, ne me torturez pas...

Houchard dit à ses amis :

— Alors un matelas seulement, pour qu'il soit mieux.

Ploërné s'était détourné et adossé à un des piliers du hangar, la tête nue, il attendait. Listel revint auprès de lui.

— Eh bien ? demanda le commandant.

— Il n'en a pas pour une heure... Remontons, tu ne peux rester là.

Ploërné fit quelques pas, le front penché. Il ramassa sa casquette à laquelle un lambeau d'étoffe était arraché. Mais il fut arrêté par Houchard, comme il allait quitter la place :

— Il voudrait vous parler, avant de mourir, dit-il. Venez, vous ne devez pas lui refuser cette consolation suprême.

Sans répondre, le commandant s'avança, seul. Girani, étendu sur des couvertures, le visage trempé d'une sueur glacée, la bouche rentrée, agonisait.

— Que voulez-vous de moi, monsieur ? dit gravement Ploërné.

— Que vous me tendiez la main, haleta le mourant.

— Soit ! Mais avant, sachez ce que je n'ai pu vous déclarer devant tout le monde. De ces deux jeunes filles, sur lesquelles, indifféremment, peuvent se fixer les soupçons qu'a excités votre récit dans mon esprit, l'une est ma fiancée, et je l'aime de toutes les forces de mon âme... Mesurez l'étendue du mal que vous avez fait. Par grâce... vous voyez ; c'est moi qui vous supplie... Ne me laissez pas dans l'horrible incertitude où je suis... Délivrez-moi de mon angoisse et parlez. Laquelle avez-vous voulu désigner : Thérèse... ou Lydie ?... Souhaitez-vous que je vous dise celle que j'aime ?

Girani, de sa tête sur laquelle les ombres violettes de la mort s'étendaient déjà, répondit : non.

— Voulez-vous donc me désespérer ? reprit Ploërné. Oh ! Ayez pitié ! Laquelle est pure ? Laquelle est indigne ? Ne me laissez pas les soupçonner toutes les deux... Ne

m'obligez pas à les interroger, à les offenser ? Laquelle ? Lydie ou Thérèse ?

Penché sur cet homme, qui mourait de sa main, le commandant semblait le vaincu, l'agonisant. Il fouillait du regard le visage décomposé de l'Italien, cherchant un indice, une preuve, une lieur de vérité. Girani eut un douloureux sourire, et, comme Ploërné le pressait une dernière fois, il murmura :

— Je ne le dois pas !

Ses yeux tournèrent dans leur orbite, ses paupières s'ouvrirent plus grandes comme s'il voyait soudain un spectacle inattendu. Il exhala un soupir profond et resta immobile. Il venait de mourir en emportant son secret.

Le commandant le releva, aussi pâle que la mort. Et se tournant vers les assistants :

— C'est fini !

Il alla à Listel, et, lui tendant sa casquette déchirée, avec un calme terrible :

— Tiens, prends ma casquette et donne-moi la tienne. Il est nécessaire que j'aille chez l'amiral, car, demain matin, je veux partir.

Il tendit la main à ses trois autres camarades :

— Messieurs, dit-il, je vous ai été bien mauvais convive et je vous fais tristement finir la journée... Excusez-moi.

Il lui fallait passer devant Girani, pour s'en aller. Il regarda encore celui qu'il avait tué, comme s'il espérait obtenir du mort ce que lui avait refusé le vivant. Étendu, les mains repliées sur sa poitrine, ainsi que pour prier, le marquis, calme et moins pâle que pendant sa courte agonie, semblait sourire à son rêve éternel. Ploërné se courba lentement, fit un signe de croix, et s'éloigna.

Une fois dans la maison, il endossa son manteau, boucla son sabre, puis sortant dans la rue, il murmura :

— Ce que je n'ai pas su par lui, il faudra bien que je le sache par elle !

La famille de Saint-Maurice est originaire de la Martinique. Sous Louis VI, le chevalier de Saint-Maurice, lieutenant de vaisseau, faisant la croisière des Antilles avec le bailli de Suffren, fut débarqué à Fort-de-France par son amiral, et eut à commander la citadelle qui défend la ville. Cadet de famille, mieux traité par la nature que par la fortune, le chevalier fit la conquête de Mlle Hermine de Gênestas, et devint, en l'épousant, un des plus riches propriétaires de l'île. Ayant quitté le service, il s'installa dans la magnifique plantation des Trois-Mornes, et y fit souche de petits gentilhommes.

Très fortement imprégné d'idées philosophiques, car les cadets étaient toujours un peu révolutionnaires, étant dépossédés, M. de Saint-Maurice ne s'échauffa pas outre mesure au sujet du changement de régime qui bouleversa la France et coûta la vie au Roy. Il fit passer, en Allemagne, de grosses sommes à son père et à son frère aîné, qui enduraient péniblement les tristesses de l'émigration. Il ne fulmina pas contre l'avènement de Napoléon, et ne l'appela jamais dédaigneusement Buonaparte. Il se battit fort bravement, lorsque les Anglais, en 1809, vinrent attaquer et prendre la colonie. Il fut décoré de la Légion d'honneur pour sa patriotique conduite.

Pendant l'occupation, il rendit à ses compatriotes des services éminents, par sa diplomatie entente des affaires qui ne contribua pas peu à rendre plus léger le joug ennemi. Le gouvernement de la Restauration le trouva en possession d'une popularité immense, et eut l'extraordinaire bon sens de le nommer gouverneur de la colonie rendue à la France. Cet homme de bien, qui avait été un homme heureux, mourut en 1810, plein d'années, plein d'honneurs, entouré de ses petits-enfants, et universellement regretté par la population noire et blanche.

Avec M. de Saint-Maurice, il sembla que l'heureuse fortune avait déserté le foyer de famille. Les plantations,

mal dirigées, perdirent de leur valeur. Un des fils partit pour l'Europe, après avoir réalisé sa part des propriétés. Au bout de quelque trente années, cette famille si brillante pendant les trois quarts d'un siècle était tombée dans la mendicité. Il n'y avait plus à la Martinique, dans toute cette lignée, qu'une dame de Saint-Maurice, veuve avec une fille de quinze ans, habitant une maison à Fort-de-France et vivant assez chichement d'un vingtain de mille francs de rente. Les désastres de la guerre de 1870 avaient passé à peu près inaperçus pour les deux femmes. L'île n'avait point été menacée, la marine allemande étant impuissante. Mme de Saint-Maurice s'appropriait donc à mener sa vie tranquille et retirée, sous la République, comme elle l'avait menée sous l'Empire, lorsqu'une lettre d'Europe bouleversa en un instants, tous ses projets.

Sa sœur, veuve de M. Letourneur, riche banquier de Paris, lui écrivait, de son lit de mort, pour lui recommander sa fille Thérèse, qui restait orpheline, sans parents du côté paternel. La bonne dame, dont le cœur était fort sensible, et qui n'avait pas de raison décisive de vivre à Fort-de-France, n'hésita pas, et, quinze jours plus tard, elle était en mer, accompagnée de sa fille et de la maîtresse Léila.

En arrivant à Paris, elle n'avait plus trouvé celle qu'elle espérait revoir, et avait été reçue par sa nièce en deuil. La jeune fille s'était jetée, en sanglotant, dans les bras de cette parente, qu'elle ne connaissait pas, mais qu'elle se sentait prête à aimer. Elle avait embrassé tendrement Lydie, en qui elle était disposée à voir un cœur. Et Mme de Saint-Maurice et sa fille s'étaient installées dans le vaste hôtel confortable et luxueux que Mme Letourneur avait fait construire avenue Hoche, à deux pas des Champs-Élysées.

Le lendemain était venu lui faire visite le lieutenant de Ploërmé, son neveu du côté des Saint-Maurice, très brillant officier, attaché au ministère de la marine. Le comte Raimond de Ploërmé, issu d'une ancienne famille de Bretagne, était l'ami d'enfance de Thérèse Letourneur. Le banquier avait été excellent pour Raimond, lorsque, mis au collège à Paris, séparé des siens restés dans leur manoir du Morbihan, il préparait ses examens pour le *Borda*. M. Letourneur lui avait ouvert sa maison, comme à son fils, usant de ses relations pour le recommander, le pousser, lui faciliter la carrière, si difficile au début. Il lui avait fait avoir quelques bons embarquements, sous les ordres d'officiers destinés aux grands emplois par leurs capacités. Ainsi Raimond s'était concilié des protecteurs qui devaient le suivre toujours et le mettre en ordre utile, toutes les fois que l'occasion s'en présenterait.

Souvent, grâce à ces patrons, le jeune comte avait passé par de dures épreuves, car ces hommes de mer n'étaient pas plus ménagers des autres que d'eux-mêmes, et se souvenaient tout aussi bien de leurs fidèles pour les dangers que pour les faveurs. C'était ainsi que Ploërmé, simple enseigne, avait suivi, comme officier d'ordonnance, l'amiral Jauréguiberry, depuis Oricans jusqu'au Mans, toujours au feu, toujours dans la neige, brûlé par les mitrallades, glacé par les giboulées, se battant jour et nuit, sans cesse à l'arrière garde, pendant ces héroïques retraites où l'armée de Chanzy portait en elle, farouche et indomptée, l'âme guerrière de la France.

Le lieutenant était sorti de cette désastreuse campagne avec son avenir assuré. On l'avait vu à Fenivre. Aussi troit que resolu, ce jeune homme blond, aux yeux bleus, avait l'opimatre et calme bravoure de la race bretonne. Il se montrait au combat aussi à l'aise qu'au bivac, ne perdant jamais la tête, et exécutant les ordres avec une sûreté qui faisait dire à l'amiral, dans les situations les plus critiques, et Dieu sait si on en avait traversé : "Ploërmé y est ? Alous je suis tranquille."

Raimond était revenu chez sa tante Letourneur, après

chacune de ses croisières, toujours affectueux et fidèle, et trouvant un accueil paternel auprès du riche financier. Lorsqu'il avait hérité de ses parents, Letourneur lui avait donné d'excellents conseils pour le placement de sa fortune. Et à trente ans, le comte de Ploërmé, avec fort peu de besoin, possédait deux cent mille livres de rente. Sa cousine Thérèse, pour laquelle il avait une tendresse fraternelle, était une charmante enfant de seize ans, élevée par sa mère dans des principes d'austère piété, mais douce et bonne autant que généreuse. Une de ces natures exquises, qui sont sévères pour elles mêmes et indulgentes pour les autres. Le jour où elle avait perdu sa mère, elle avait été prise d'une crise de mysticisme, qui avait inquiété Raimond sérieusement. Il se trouvait seul auprès d'elle, et pleurait aussi sincèrement Mme Letourneur que s'il eût été son véritable fils. Mais la gravité sereine de Thérèse, qui n'était pas loin de déclarer que le sort de sa mère placée maintenant à la droite du Seigneur, lui paraissait enviable, l'exaltation religieuse de la jeune fille, qui passait ses journées à l'église, lui faisaient peur. Certes il était croyant. La solitude, entre la mer et le ciel, le spectacle de l'immensité, le sentiment de la faiblesse humaine, ne permettent pas au marin l'incrédulité. Il est, à tout moment, trop près de la mort pour ne pas croire en Dieu. Raimond avait donc des principes très fermes, mais il eût vu avec peine Thérèse renoncer au monde.

Il s'en expliqua avec elle, un jour qu'elle revenait du cimetière, où depuis la mort de sa mère elle allait tous les jours. Il l'emmena dans le jardin qui s'étendait derrière l'hôtel, et, la faisant asseoir sur un banc de pierre :

— Tu m'inquiètes, Thérèse, dit-il. Je ne te vois pas résignée et courageuse. Tu cherches à ta douleur des consolations dans un ordre d'idées qui me semble mauvais et que la chère mère que tu pleures n'approuverait pas, j'en suis sûr. Il faut plus de calme, plus de résolution, accepter les souffrances de la vie, pour ce qu'elles sont : une très dure épreuve, et ne s'y point soustraire.

— Oh ! Raimond, balbutia la jeune fille, avec des sanglots. Que puis-je devenir maintenant que me voilà seule?... Ne comprenez-vous pas mon découragement et le désir que j'ai de trouver un appui moral qui me rende la sécurité de l'âme ?

La jeune fille disait "vous" à Ploërmé, qui, lui, n'avait jamais pu se déshabituer de tutoyer celle qu'il avait connue si enfant.

— D'abord, tu n'es pas seule, reprit le marin, puisque je suis auprès de toi, et c'est bien mal connaître mon affection que de la compter pour rien. Ensuite, ne sais-tu pas que ta bonne mère, avant de mourir, a écrit à ta tante de Saint-Maurice, et que celle-ci a pris la résolution de venir se fixer en France. Tu vas avoir en elle une protectrice bienveillante et douce. Sa fille, qui est à peu près de ton âge, sera une compagne pour toi... Ne peux-tu voir l'avenir, auprès d'elle, sous des couleurs moins sombres ?

— Ce sont ces deux inconnues, justement, qui me font peur, murmura Thérèse. Leur arrivée me trouble plus qu'elle ne me rassure. Que sont-elles, comment sont-elles, que vont-elles vouloir ?

— Mais rien que ce que tu voudras toi-même. Tu es, ma chère petite, absolument maîtresse de ta vie et tout à fait indépendante, puisque tes parents t'ont laissé une considérable fortune.

— Tous ces biens, je voudrais les abandonner, pour me consacrer à soulager les pauvres et les souffrants. Je suis si désorientée, si triste, si accablée que ce n'est qu'aux pieds de Dieu que je me sentirai heureuse.

— Ma fille, nous y sommes tous, aux pieds de Dieu, dit Ploërmé ; il n'est pas besoin de se faire cœur des pauvres, pour se mettre en communication avec lui. En ce moment, tu es tout à fait déraisonnable. Tu vas à l'extrême, avec un excès de sensibilité que ton chagrin excuse, s'il ne l'ex-

plique pas. Je suis ton seul parent, je dois donc te parler sérieusement et, s'il le faut, sévèrement. Tes projets sont inadmissibles. Une fille dans ta situation ne prend pas une résolution pareille à celle que tu rêves sans y avoir réfléchi longtemps. Donc plus d'exaltation, plus d'élan vers le ciel... Revenons sur la terre et soyons sage. Tu sais que je suis aussi bon chrétien que toi. Ce n'est donc pas pour contrecarrer tes idées religieuses que je te parle ainsi, mais pour te mettre dans un courant plus paisible. En tous cas, il convient d'attendre que ta tante de Saint-Maurice soit ici pour te décider. Il serait tout à fait blâmable d'agir autrement.

Thérèse avait écouté, la tête basse, cette semonce faite avec une fraternelle bonhomie. Des larmes, qu'elle ne pouvait retenir, coulaient sur ses joues, et ses mains étaient agitées d'un tremblement.

— Je ferai ce que vous voulez, Raimond, dit-elle au bout d'un instant. Je sens que vous avez raison, et que ma mère, si elle était là, me défendrait de prendre le voile. Mais n'espérez pas que l'arrivée de ma tante de Saint-Maurice et de ma cousine Lydie influe favorablement sur mon esprit... Tout me dit que je n'ai rien à attendre d'heureux.

— Tout ? demanda Ploërné.

— Oui, tout, reprit l'enfant, mes pressentiments et mes rêves !

— Tes rêves ?

Thérèse rougit et détourna les yeux avec embarras !

— J'ai eu tort de vous parler de cela... Vous allez vous moquer de moi.

— Pourquoi donc ? Est-ce que j'ai l'habitude de rire de ce que tu me dis ? demanda le marin avec un commencement de curiosité. Raconte un peu ce que tes rêves te font craindre.

— Plusieurs fois, depuis que je sais que ma tante doit quitter la Martinique pour habiter la France, j'ai été, la nuit, tourmentée par une vision, toujours la même. Je voyais un navire qui entrait dans le port, navire tout noir, à l'aspect menaçant, et duquel descendaient trois femmes, Mme de Saint-Maurice, Lydie et la mulâtresse qui les accompagnait. Je voulais aller au-devant d'elles, mais je sentais mes forces paralysées, et il m'était impossible de faire un pas. Alors c'étaient elles qui venaient, et, à mesure qu'elles approchaient, tout s'assombrissait autour de moi, et je demeurais épouvantée, attendant sans volonté et sans énergie, comme si l'apparition de ces trois femmes avait tout bouleversé dans mon être. Elles entraient dans ma maison, et s'y installaient. Et la plus jeune, celle que je devinais être Lydie, très brune, avec des yeux de feu et une bouche railleuse, s'écriait : Désormais nous sommes chez nous. Nous prendrons à cette fille tout ce qu'elle possède, et tout ce qu'elle aime. Elle n'aura plus ni fortune, ni affection. Sa part de bonheur dans la vie, c'est moi qui m'en empare !

Et la mulâtresse, avec un horrible sourire, montrait ses dents aiguës, prêtes à mordre. Ma tante de Saint-Maurice, elle, hochait la tête d'un œil approbateur, et, consentant à ce que je fusse victime, répétait : A toi sa part de bonheur dans la vie ! A ce moment, tout disparaissait, et je me trouvais environnée de ténèbres, puis, tout au loin, se montrait une clarté grandissante vers laquelle je marchais, au milieu des plaintes et des gémissements d'êtres invisibles, et, peu à peu, je distinguais un autel surmonté d'une croix rayonnante. Un concert de voix célestes s'élevait, dans le silence soudain rétabli, et un chant pur, reposant et suave charmait mes oreilles : C'est aux pieds du Seigneur que tu trouveras le repos et le calme, loin des orages, des souffrances et des injustices. Là tu n'auras ni déceptions, ni regrets. Tu vivras loin des méchants, dans la béatitude éternelle. Et le mal qu'on t'aura fait sera comme s'il n'était pas. Je marchais attirée par les hymnes divins, dans un

transport de joie, et toutes mes appréhensions, mes angoisses, mes chagrins se fondaient dans une extase délicieuse.

La jeune fille leva les yeux sur Raimond, qui l'écoutait avec une grande attention, et le voyant grave et presque recueilli :

— J'ai fait tous mes efforts, croyez-le bien, mon cher ami, pour chasser ces visions et me soustraire à leur influence. Mais presque chaque nuit elles reviennent avec une cruelle régularité. Toujours le même début effrayant, et toujours la même fin consolante. Alors, que vous dirai-je, mon esprit frappé a suivi la pente vers laquelle il était entraîné, je n'ai plus vu de tranquillité et de salut que dans le renoncement aux choses de la terre, et le don de moi entière à la grâce divine.

— Mais, demanda le jeune homme, pourquoi cette idée préconçue envers des femmes que tu ne connais pas, et qui ne peuvent être animées que des meilleures intentions à ton égard ?

— Je ne sais pas. C'est un fait ; je le dis tel qu'il est, sans l'examiner, sans l'expliquer.

— Y a-t-il quoi que ce soit, dans les lettres de ta tante, dans un récit qu'on t'aurait fait sur elle, autrefois, qui puisse paraître servir de point de départ à ces divagations?... Car ce sont, ma chère enfant, de pures et simples divagations.

— Je m'en rends bien compte. Et rien n'a pu les motiver. Ma tante ne m'a écrit qu'une seule fois : sa lettre était parfaite de raison et de bonté. Je ne sais rien, ni sur elle, ni sur sa fille, qui ait pu me disposer à la crainte. Pourtant je crains, et ces avertissements d'en haut m'ont été donnés... Vous me blâmez d'en tenir compte... Et cependant qui prouve qu'ils ne sont pas véridiques, et qu'en en tenant compte je n'agirai pas sagement ?

— Mon enfant, tu feras plus tard ce que tu voudras. Mais pour l'instant tu es sous ma garde. Ta mère t'a confiée à moi. Je désire que rien ne soit changé à la situation maternelle, tant que ta tutrice ne sera pas arrivée. Tu es une fille de parole. Tu ne prendras aucun engagement ? C'est convenu ?

— C'est convenu.

— Eh bien ! maintenant allons dîner, voici qu'on nous appelle.

Il remonta vers la maison accompagné de sa jeune parente, et il ne fut plus question entre eux des agitations religieuses de Mlle Letourneur. La semaine suivante, Mme de Saint-Maurice arriva à Paris avec sa fille et la mulâtresse Leïla. Aucun phénomène menaçant ne signala son apparition. Le landau qui l'amena n'était point noir, les chevaux n'avaient rien d'apocalyptique. Lydie se jeta avec effusion dans les bras de sa cousine. La comtesse embrassa tendrement la jeune fille et pleura avec elle. Seule Leïla montra, dans sa figure bronzée, des dents blanches et aiguës, mais elle riait si bonnement qu'il était impossible de concevoir de la crainte. Dès le premier instant, Thérèse sentit qu'elle aimerait les nouvelles venues, et elle pensa que ses pressentiments étaient fous. C'est ce qu'elle déclara le soir même à Raimond de Ploërné, lorsqu'il vint présenter ses hommages à sa tante. Les deux jeunes filles étaient assises à côté l'une de l'autre au salon, et, dans une bergère profonde, Mme de Saint-Maurice était languissamment enfoncée. Depuis son départ de la Martinique, la comtesse n'avait pas cessé de se plaindre. Elle accueillit le lieutenant avec une souriante familiarité. On eût dit qu'elle le connaissait depuis qu'il existait.

— Soyez le bienvenu, mon neveu, et excusez-moi si je ne me lève pas pour vous recevoir... Mais, depuis plusieurs semaines, je ne sais plus ce que c'est que l'équilibre... Vos affreux navires m'ont si bien secouée que je m'imagine encore être dans une balançoire, et chaque fois que je mets

le pied par terre la tête me tourne... Vous ressemblez beaucoup à votre père, que j'ai perdu de vue quand il avait votre âge... Je vous présente ma fille, votre cousine Lydie.

Raimond se tourna du côté de Mlle de Saint-Maurice, et resta immobile, la dévorant du regard, oubliant tout ce qui n'était pas elle, saisi par sa beauté. Elle était grande, avec la sveltesse de ses seize ans, mais large d'épaules déjà, et formée comme une femme, fruit savoureux venu à maturité précocement sous le ciel ardent des tropiques. Son visage, d'une blancheur de camélia, était éclairé par des yeux noirs bordés de longs cils recourbés, qui faisaient une ombre sur ses joues. La bouche mignonne, aux lèvres couleur de sang, montrait des dents comme des perles, et son menton rond, troué d'une petite fossette, donnait à sa physionomie une grâce adorablement mutine. Ses mains et ses pieds étaient ceux d'une créole, habituée à se laisser servir et porter sans remuer un doigt, ni faire un pas du matin au soir. De toute sa personne une vie chaude débordait cependant, et cette indolente, entraînée par la passion, devait se montrer capable d'une puissante activité.

À côté d'elle, sa cousine Thérèse formait un contraste complet. Des cheveux blonds simplement ondulés, des yeux bleus au tendre regard, une taille à peine formée, et une allure enfantine. De la douceur et même de la faiblesse là où l'autre étalait son opulente vigueur. Lorsque Lydie répondit aux compliments de bienvenue que son cousin lui adressait avec un embarras qui la faisait sourire, la sonorité pleine et un peu grave de sa voix ajouta au trouble du jeune homme. Cet organe velouté et caressant, comme le chant large et harmonieux du violoncelle, l'avait remué jusqu'au plus profond de lui-même. Mais ce n'était pas une voix de jeune fille, et la vibration en était trop ardente.

Ploërné trouva sot de se laisser si étrangement impressionner. Il fit un effort, raisonna, se dit que rien ne légitimait un pareil émoi. Il se secoua et essaya de reprendre possession de lui-même. Thérèse lui parlait avec animation, et il n'entendait qu'un bruit de mots confus. Il demeurait fasciné devant la ravissante créole, qui souriait de ses lèvres rouges, de ses yeux de flamme, avec un air de volupté. Enfin elle lui adressa la parole à son tour, et il comprit qu'elle lui disait :

— Dans vos voyages, vous n'êtes donc jamais venu à portée de la Martinique ? Car j'imagine que vous nous auriez fait visite... Mais peut-être aviez-vous oublié que deux parentes à vous vivaient là-bas ?...

Il expliqua qu'avant la guerre il avait été en croisière sur la côte d'Afrique, dans les parages du Sénégal et du Gabon, mais que jamais les hasards de sa carrière ne l'avaient mené dans les eaux des Antilles. Sans quoi... bien certainement... Oh ! certes il aurait fait le voyage exprès, s'il l'avait connue, et, en l'admirant, il ne concevait point de tâche assez rebutante qu'on ne pût accomplir pour se rapprocher d'elle. Et ses regards, en ce moment, étaient à ce point expressifs que Thérèse l'observait avec étonnement. Mais Lydie, très tranquille dans cette atmosphère d'admiration, nullement gênée par cette expression passionnée, souriait toujours de sa bouche provocante et de ses yeux magnétiques.

— Mon neveu, vous saurez que nous voulions descendre à l'hôtel et nous chercher un appartement dans la ville, dit Mme de Saint-Maurice, et que c'est cette petite Thérèse qui s'y est opposée. Elle veut que nous ne la quittons pas.

— Elle a grandement raison, ma tante, et je ne saurais trop l'encourager dans ces idées.

— J'ai eu la faiblesse d'accepter... Je suis si épuisée par cet horrible voyage... Mais je ne veux gêner personne, et, dans quelques jours, après avoir minutieusement étudié la question, nous prendrons une résolution définitive.

La résolution que prit définitivement Mme de Saint-Maurice fut de rester chez sa nièce. En cela elle céda aux

instances de tous, plus qu'à sa propre volonté, car la perspective de diriger une grande maison ne plaisait point à son indolence. Mais Ploërné expliqua qu'il y aurait danger à laisser Thérèse livrée à la solitude, Lydie déclara qu'il était impossible de souhaiter une habitation mieux disposée que l'hôtel Letourneur. Thérèse pria qu'on ne l'abandonnât pas. Si bien que la comtesse, encore qu'elle déclarât qu'on gelait à Paris, s'installa et prit en main le gouvernement du ménage.

Plus exactement elle le passa à son ministre en jupons, la mulâtresse Leila, qui, dès le premier instant, montra quelle autorité elle avait coutume d'exercer dans la maison de ses maîtres. Elle avait affaire cependant à une troupe de domestiques que la mort de Mme Letourneur et l'inertie de Thérèse avaient initiés aux délices d'une complète anarchie. Ces braves gens s'étaient, en quelques semaines, habitués à ne plus faire que leurs volontés, et comme ces volontés ne concordaient pas toujours entre elles, le service était devenu d'une irrégularité sans pareille. La femme de couleur, qu'on avait, le premier soir, agréablement plaisantée à l'office, et qui n'avait répondu que par des sourires, se chargea, en quelques jours, de mettre au pas les plus récalcitrants. Elle fit voir aux blancs que les nègres sont aussi aptes que d'autres à exercer la tyrannie. Tout ce qui ne plia pas et ne redevint pas docile à souhait fut chassé, sans discussion, sans tapage, avec un tour de main d'une légèreté parfaite. On ne se douta des réformes accomplies qu'en constatant l'avantage.

À partir de cet instant, la mulâtresse fut l'arbitre des destinées des femmes de chambre, des cochers et des maîtres d'hôtel. Nul ne broncha devant elle, et celle qu'on appelait, d'abord, insolemment la "moricaude" fut qualifiée : madame Leila, avec toute la politesse voulue. Ce despote noir n'abdiquait que devant une seule personne : Lydie, qu'elle avait nourrie de son lait et qu'elle aimait d'une tendresse aveugle. Tout ce que Lydie faisait ou disait était bien. Cette femme intelligente et rusée avait, devant les caprices même les moins raisonnables de celle qu'elle nommait servilement "maîtresse," un abandon de toute critique qui tenait du fanatisme. Elle était vraiment son esclave. Lydie eût pu lui demander de voler, de tuer, elle l'eût fait sans une hésitation, pour lui plaire. En contemplation devant la beauté de la jeune fille, elle restait des heures à la bercer dans un hamac, en lui chantant des chansons de son pays, pour le seul plaisir de la voir et d'être près d'elle.

Dès les premiers jours elle avait ressenti contre Thérèse une animosité secrète. Elle avait trouvé injuste que ce fût Mme Letourneur qui possédât l'hôtel, qui eût la fortune, et, par sa situation matérielle, dominât les deux dames de Saint-Maurice. Elle pensait : N'est ce pas Lydie qui devrait être la plus riche, comme elle est la plus belle ? L'autre n'est faite que pour être sa servante. Il suffit de les voir l'une près de l'autre pour comprendre la différence. Ma fille est digne d'un prince ; sa cousine est née pour épouser un homme qui travaille. Travailler était le dernier degré de la bassesse humaine pour cette fille de couleur, qui n'avait jamais vu les siens considérer le travail que comme la dure conséquence de l'esclavage. Être riche et oisif, c'était le fait de l'homme supérieur. Le plus riche et le plus oisif, c'était le prince ; voilà pourquoi Lydie devait être princesse ; et c'était l'autre qui avait tous les avantages dont sa chère maîtresse eût dû être pourvue. Dans le secret d'elle-même, Leila en voulait à Thérèse de cette offensante inégalité.

Cependant, auprès de ces dames, vivait quelqu'un qui s'était concilié les bonnes grâces de la mulâtresse, sans qu'il eût fait d'effort pour obtenir ce résultat. Il avait suffi à Raimond de laisser paraître l'admiration passionnée que Lydie lui avait inspirée, pour mériter la sympathie de Leila. Entre l'officier et la servante, un accord de sentiments s'était établi. L'un et l'autre s'étaient compris et

reconnus. Ils aimaient avec la même idolâtrie exclusive. Rien n'existait pour eux, en dehors de l'objet de leur culte ; ils étaient prêts à lui tout sacrifier. Dès lors une sorte de familiarité caressante, comme celle d'un chien pour son maître, avait attaché la mulâtresse au marin. Elle lui souriait de ses dents éclatantes quand elle le voyait arriver, lui adressait quelques paroles affectueuses, et courait chercher "maîtresse." Elle avait pour le jeune homme un double respect : elle le savait riche et il aimait Lydie ; c'était le prince.

Lorsque les deux jeunes gens étaient ensemble, soit au jardin, soit au salon, Leila, avec une inconsciente corruption, faisait le guet, afin qu'on ne les dérangeât pas ; mais elle les surveillait très activement pour son compte personnel. Elle se mettait du reste bien inutilement en peine, car jamais amour n'exista plus respectueux que celui de Raimond pour Lydie. Celui des deux qui s'émancipait le plus, ce n'était pas l'homme, c'était la jeune fille, dont la coquetterie se faisait un jeu d'irriter la passion de son soupirant. Cette fleur des tropiques, capiteuse et troublante, s'épanouissait avec une splendeur qui bouleversait le réfléchi et grave Breton. Il restait alors quelques jours sans venir ; mais une force, à laquelle il ne savait pas longtemps résister, le ramenait auprès de Lydie qu'il retrouvait calme, dans la sécurité de sa beauté, ironique un peu, et se moquant de cette timidité qui éloignait d'elle l'amoureux lieutenant.

Elle avait parlé déjà de Ploërné à Leila, évaluant, pleine d'une tranquille lucidité, les avantages que pourrait offrir une union avec lui. Le soir, en se couchant, servie par la mulâtresse qui n'aurait pour rien au monde permis qu'une femme de chambre approchât "maîtresse," elle plaisantait, en racontant les incidents de leur entrevue :

— Il ne m'a pas dit qu'il m'aimait, Leila, cependant, il avait les paroles sur les lèvres... Je les devinais à son tremblement, à sa pâleur... Il a eu la force de se taire... Qu'attend-il donc pour parler ?

— Le désirez-vous, maîtresse ?

— Lui autant qu'un autre, vois-tu. Il ne me déplaît pas... Et il a une grande fortune... Mais tous ces Européens ont le sang gelé dans les veines... Un créole aurait tout dit depuis longtemps... Et il aurait su se faire aimer... Lui, il vient, il salue, s'assied, cause avec tranquillité, me débite quelques galanteries, et pas toujours encore : ce sont les bonnes soirées ! Il s'occupe assidûment de ma mère, se fait raconter par elle ses petits malaises quotidiens, et la plaint avec un bienveillant sourire ; il prend une tasse de thé, à onze heures se lève, salue, partage quelques mots aimables entre Thérèse et moi, me jette un coup d'œil langoureux, et se retire, sans avoir fait un progrès dans mon intimité. Il y a des chances pour que cela dure dix ans, au train dont il va.

— Vous n'avez que seize ans, maîtresse : c'est peut-être cela qui l'arrête.

— Seize ans, mais pour une créole, c'est comme vingt pour une Européenne. Vois, Thérèse, c'est une enfant : elle a le même âge que moi.

Leila hochait gravement la tête, et dit :

— Thérèse n'est pas une enfant. Défieez-vous de Thérèse... Elle sait voir et comprendre... Mais elle est prudente et froide. Elle ne dira, elle aussi, que ce qu'elle voudra dire.

— Qu'est-ce que cela signifie ? Explique-toi...

— Observez la, quand M. de Ploërné est ici, entre elle et vous. Au lieu de vous amuser à monter la tête de votre galant, regardez votre cousine, et vous apprendrez quelque chose que vous ne soupçonnez pas, et que j'ai bien su découvrir, moi.

— Est-ce qu'elle aimerait Raimond ?

Un éclair jaillit de ses yeux ; cependant elle ajouta posément :

— Pauvre fille ! s'il en était ainsi, je le lui abandonnerais volontiers.

Elle eut un diabolique sourire.

— Mais lui, y consentirait-il ?... Il m'aime à sa façon, qui n'est pas celle que je préférerais, mais je crois qu'il m'aime vraiment.

— Oui, maîtresse, vraiment. Pourtant, observez Thérèse... Il faut savoir ce que l'on peut avoir à craindre !...

Lydie leva les épaules.

— A craindre de cette petite ? Tu ne la connais pas, Leila. Elle a la vocation du dévouement... Et, plus elle aurait à souffrir d'un sacrifice que lui imposerait sa conscience, plus elle mettrait de passion à l'accomplir... Elle est pleine de vertus. Je crois que les vertus sont le lot des âmes froides !

Elle se décoiffait, en parlant ainsi, se regardant avec complaisance dans son miroir, et souriant à la gracieuse image qui lui rendait son sourire. Elle chantonna, semblant avoir complètement oublié ce dont il venait d'être question entre elle et sa noire confidente. En réalité, elle y pensait toujours, ne perdant pas de vue si facilement ce qui l'intéressait, mais masquant sa préoccupation, même devant Leila, d'une feinte indifférence. Avec un accent d'orgueilleuse sécurité, elle murmura une seconde fois : Pauvre fille ! Puis elle renvoya sa nourrice et resta seule.

Le lendemain, elle observa sa cousine comme le lui avait conseillé la mulâtresse. Mais Thérèse ne trahit rien de ses sentiments. Cette douce blonde avait un ferme caractère, et quand elle se traçait une règle de conduite elle n'y faisait pas d'infraction. Dès le premier jour, elle avait remarqué l'impression que Lydie produisait sur Raimond. Aucune des extases muettes du marin ne lui avait échappé, et elle avait frémi d'une douleur imprévue. Jusque-là elle avait témoigné à son cousin beaucoup d'affection. Elle avait toujours éprouvé du plaisir à le voir, elle pensait librement devant lui, se montrait sans apprêts, telle qu'elle était, dans la franchise et la simplicité de son caractère. Entre elle et lui, jamais il n'y avait eu de secrets. Ils se disaient tout, et c'était avec une confiance et une sécurité complètes que Thérèse s'était expliquée lorsque Raimond l'avait questionnée sur ses velléités religieuses. A dire le vrai, à cette époque même, quelques semaines avant l'arrivée des dames de Saint-Maurice, le cœur de la jeune fille était libre, et, sans aucun regret, elle se serait consacrée au culte du Seigneur, renonçant à toutes les joies de la vie. Si elle aimait Raimond, c'était à l'état d'habitude et si naturellement qu'elle ne s'en rendait pas compte.

Ce fut en voyant le marin regarder Lydie que Thérèse frémit pour la première fois jusqu'au fond de l'âme. Ce fut en constatant qu'elle avait une rivale dans le cœur du jeune homme, et une rivale préférée, que sa jalousie s'alluma et lui découvrit ses sentiments réels. Elle en ressentit une douleur affreuse, d'abord parce qu'une affection, qu'elle espérait devoir être toujours fidèle, lui échappait, ensuite parce qu'elle était humiliée de se sentir envieuse du bonheur de Lydie. Par cette fille délicate et généreuse, la jalousie fut considérée comme un sentiment bas, presque dégradant, et elle prit la ferme résolution de ne la jamais laisser voir. Dès lors elle se surveilla, et quand Lydie et Raimond étaient près d'elle, son visage se faisait de marbre, pour ne rien trahir de ce qu'elle endurait. Quand elle se retrouvait seule, elle avait des accès de désespoir, pendant lesquels l'œil perçant de Leila l'espionnait.

(A suivre)

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

CHÈRE ADOREE

(Suite)

XV.

— Vous appelez cela une imprudence? fit-il. Vous êtes indulgente.

— Peut-être vous a-t-on raconté... les choses autrement qu'à moi.

— Que vous a-t-on dit?

— Que les apparences seules étaient contre elle.

— Les apparences! Comment explique-t-on alors que son mari fut surpris chez M. de X...? L'histoire a fait assez de bruit. Tout le Paris d'alors l'a connue.

— Mal connue. Voici, paraît-il vérité... M. de X... l'aimait éperdument, et elle ne l'aimait pas... Elle n'avait pour lui qu'une de ces sympathies qu'on accorde, malgré soi, à l'homme qui vous est tout dévoué, qui vous donnerait sa vie... Cette sympathie, qu'elle ne songeait pas à cacher, parce que jamais sentiment ne fut plus honnête, et cet amour exalté qu'il ne pouvait dissimuler, les ont d'abord compromis tous les deux... Puis, bientôt, l'imprudence que je disais.

— La visite chez M. de X...?

— Oui... Elle l'avait décidé à partir pour les Indes, où l'appelait une affaire importante, une question d'avenir... Il devait quitter Paris le jour même, et ils s'étaient dit adieu très franchement, très tristement, sans se cacher, devant témoins peut-être... Tout à coup, elle reçoit un mot: "Il n'a pas le courage de s'éloigner sans la voir une dernière fois... Il l'attend chez lui... Si elle refuse de venir, il ne part pas... et cette première folie commise, il craint de les compromettre toutes... Si elle vient, au contraire, il jure de la respecter et de partir à l'heure dite."

— Et elle est allée? demanda le docteur.

— Hélas! Mais elle croyait bien faire dans l'intérêt de tous... recouvrer son repos que cette aventure troublait depuis longtemps... éviter peut-être aussi un malheur... un suicide, qui sait!... Enfin, on l'a dit, et vous venez de le répéter, c'était alors une irréflicie, une envolée, une exaltée.

— Soit! L'exaltation l'a conduite chez M. de X... Mais celui-ci avait-il tout son calme, et croyez-vous vraiment qu'il ait tenu la parole donnée de respecter sa visiteuse?

— Oui!... C'était un honnête homme.

— Possible, murmura le vieux docteur, qui admettait l'honnêteté, parce qu'il l'avait beaucoup pratiquée.

Il garda le silence un instant, puis:

— De qui tenez-vous ces détails, cette version qui diffère de la mienne sur un point essentiel?

— D'une amie de Mme de Latour... Elle sait l'intérêt que je porte aux enfants, et elle a cru devoir défendre auprès de moi leur mère, qu'on a tant attaquée.

Comme il se taisait de nouveau:

— Alors vous ne croyez pas? demanda-t-elle?

— A quoi?

— A l'imprudence... seule de Mme de Latour... à sa légèreté, à sa folie, si vous voulez... mais rien qu'à cela... pas de faute, comme on l'entend, pas de crime?

Il lui prit la main, et souriant de son bon sourire:

— Ma chère amie, depuis un demi-siècle on m'en a conté de si drôles; mes clientes m'en ont confessé de si raides, et j'en ai vu moi-même de si fortes... En même temps, j'ai rencontré un si grand nombre de braves gens mécon-

nus, d'honnêtes dames calomniées; j'ai été obligé, expérience faite, preuves en main, de tenir pour certaines tant de choses invraisemblables, que j'en suis arrivé à croire, sans effort, avec la même facilité, au bien et au mal, au vrai et au faux, aux vertus et aux vices les plus surnaturels... Seulement, je ne vous cacherais pas ma faiblesse: j'ai une tendance à croire plus volontiers que les choses se sont passées comme je le désire... que telle femme, par exemple, qui m'est sympathique, mérite toutes les sympathies.

— Et alors?

— Alors, je pense que la mère des deux amours d'enfants qui s'avancent vers nous n'a été qu'une emballée... suivant l'expression moderne, je crois... et que, dans son emballement, elle est restée une honnête femme.

Jeanne et Paul, après avoir goûté l'un près de l'autre... ils se séparaient le moins possible... s'étaient mis à la recherche de leur institutrice. Dès que Jeanne l'eût aperçue dans le cabinet du docteur, elle la rejoignit en courant, et vint l'embrasser, comme si elle ne l'avait pas vue depuis longtemps, tandis que Paul, plus réservé, plus froid, s'avancait lentement.

— Elle vous aime, cette enfant, dit le docteur à l'oreille de Fernande, après avoir regardé et étudié de nouveau son petit sujet, comme il appelait parfois Jeanne de Latour.

— Ah! vous croyez? fit-elle subitement épanouie; mais craignant de se trahir, elle ajouta: Oui, elle m'est reconnaissante de mes soins, de mon dévouement.

— Il y a plus que cela.

— Quoi donc?

— Je ne sais pas... je chercherai.

Il était près de sept heures, et la matinée menaçait de devenir une soirée. Aussi tous les jeunes danseurs prirent-ils bientôt congé de leurs hôtes.

Restés seuls dans le grand appartement tout à coup désert M. et Mme X..., leurs fêtes terminées, se regardaient d'abord avec tristesse; puis, jetant un coup d'œil autour de lui:

— Quel désordre! faisait le docteur.

— Quel silence, quelle solitude! ajoutait sa sœur en soupirant.

— Evidemment, il y a moins de bruit et moins de monde que tout à l'heure. C'est assez naturel.

— Ça n'en est pas plus gai, répliquait Mme X... avec un nouveau soupir.

— Ne recevez plus, alors.

— Impossible, mes invitations sont lancées pour tout l'hiver.

— Alors, recevez davantage, sans interruption, le matin, le soir, la nuit.

— Je crains de vous gêner.

— C'est une discrétion qui vous vient un peu tard... après avoir fait de mon cabinet de travail une salle de bal.

Il se plaignait, il grondait toujours, par habitude. Au fond, il était enchanté d'avoir été pris d'assaut par cette bande d'enfants. "Les tout vieux, disait-il, doivent rechercher les tout jeunes. Une vie qui commence et une vie qui finit, c'est absolument la même chose. Des deux côtés, on a conscience de son ignorance et de sa faiblesse." Il n'y a que les vrais savants pour croire qu'ils ne savent rien.

Ainsi ce grand médecin, ce professeur, ce célèbre entre tous, dont le diagnostic passait pour infaillible, dont le jugement était renommé, l'avait remarqué et l'avait affirmé: Jeanne de Latour ressentait pour son institutrice une affection en dehors des amitiés, des sympathies ordinaires.

Fernande atteignait, peu à peu, son but: être aimée d'une façon exceptionnelle, toute filiale par ses enfants, sans qu'ils eussent deviné qu'elle était leur mère; revivre dans leur cœur, sans leur dire qu'elle vivait.

A quoi devrait-elle se succéder tant souhaité? A ses soins intelligents, à sa sollicitude constante? Non. Le docteur

disait qu'il y avait autre chose, et elle le sentait bien elle-même. Il promettait aussi de chercher ce quelque chose ; mais, en attendant qu'il trouvât, elle cherchait de son côté. Elle crut avoir trouvé.

Un soir, les deux enfants venaient de se coucher : Paul s'était endormi aussitôt, mais Jeanne se tournait, se retournait dans son lit. Fernande, à qui rien n'échappait, se rendit compte de cette agitation, et rejoignit la jeune fille pour essayer de la calmer.

— Vous ne voulez donc pas dormir ce soir, Jeanne ?

— J'essaye, je ne puis pas.

— Pourquoi ?

— J'ai une idée en tête qui me tourmente.

— Quelle idée ?

— Ferez-vous ce que je vous demanderai ?

— Certainement, si c'est... faisable. Parlez.

— Il faut, avant, vous asseoir là, près de moi, prendre mes mains dans les vôtres, me regarder bien tendrement et dire...

— Quoi donc ?

— C'est que j'ai peur que vous ne vouliez pas.

— Il s'agit, sans doute, d'une promesse à vous faire ?

— Non, il faut seulement, de votre voix la plus douce, répéter deux mots.

— Quels mots ?

— "Chère adorée."

Fernande réprima un tressaillement de joie, et dit :

— Je comprends votre hésitation, mon enfant. Une institutrice doit toujours conserver certaine réserve et, malgré son attachement à ses élèves, ne pas se servir d'expressions trop tendres... trop maternelles.

— Même pour leur faire bien plaisir ? demanda l'enfant avec une câinerie adorable, la bouche, les yeux souriants.

Elle ne put y résister.

— Me promettez-vous, au moins, de dormir bientôt ?

— Oh ! oui, tout de suite après... Vous consentez, ah ! quel bonheur !... Voyons, penchez vous un peu et regardez-moi... Bien... Maintenant, parlez lentement, très lentement.

— Chère adorée, balbutia Fernande.

— Vous n'y êtes pas tout à fait... Vous avez séparé les deux mots. Vous dites : "chère" d'abord et "adorée" ensuite... Essayez, je vous prie, de les prononcer ensemble, comme s'ils se tenaient... Voulez-vous ?

— Oui, chère adorée.

— C'est tout à fait cela. Merci... Mais ne vous arrêtez pas... recommencez, si vous voulez que je m'endorme.

Elle recommença, et avec ces deux mots, ou ce mot, dit à distance égale, d'une voix lente et douce, harmonieuse, elle la berçait comme on berce avec une chanson.

Ainsi Jeanne, depuis longtemps possédée du désir de revoir sa mère, dont elle avait oublié les traits, et qu'aucune image ne lui rappelait, avait été conduite à préciser ses désirs et son amour, en essayant de donner à celle qui n'était plus : un visage, un corps, une voix réelle... et, par intuition, par divination, elle avait choisi sa vraie mère pour remplacer, matérialiser la chère disparue.

Et c'était ainsi que Fernande se trouvait aimée de l'amour qu'elle avait voulu. Saurait-elle se contenter longtemps des seules joies maternelles ?

XVI

Sur la prière des enfants, qui désiraient faire constater leurs progrès, M. de Latour venait d'assister, avec Belin, à la leçon d'anglais que Mme Villiers donnait, deux fois par semaine, à ses élèves.

— Très bien, dit-il quand le cours fut fini. Je ne vous croyais pas si avancés, et je remercie madame de la peine qu'elle a prise.

Puis il sortit de la salle d'étude avec les enfants, dont l'activité commençait, et laissa l'institutrice seule auprès du vieux professeur retraité, comme Belin s'intitulait.

— Ah ! fit celui-ci en s'adressant à Fernande dès que la porte fut fermée, vous ne pouvez pas vous imaginer ce qui se passe en moi toutes les fois qu'il vous adresse la parole.

— Il n'en abuse pas, dit-elle tristement.

— C'est encore trop pour mes forces, reprit Belin. Depuis que vous êtes ici je ne vis plus... Toute la journée je suis dans des transees mortelles, et la nuit, la nuit, je ne ferme plus les yeux. S'il m'arrive de m'assoupir, je fais des rêves épouvantables. Ce matin encore, j'étais sur un volcan qui a éclaté tout à coup. Je me suis réveillé en sautant... L'autre jour, c'étaient des torpilles sous-marines, et crac...

Elle l'interrompit :

— Pourquoi toutes ces terreurs ? Que pouvez-vous craindre ? Qu'il me reconnaisse ? Vous vous décidez donc à me l'apprendre : il ne m'a pas reconnue !

— Ne le saviez-vous pas ? Ne l'avez-vous pas compris ?

— Il pouvait dissimuler. Je dissimule bien, moi... Alors vous n'avez pas cru devoir lui apprendre qui j'étais ?

— Non... J'ai eu tort sans doute, et quand ce n'est pas la crainte c'est le remords qui m'empêche de dormir... Que voulez-vous ? je me suis dit : ou bien il la reconnaîtra lui-même, et ce n'est pas la peine de le prévenir ; ou bien il ne la reconnaîtra pas, et alors pourquoi irais-je le tourmenter le pauvre cher homme, le désespérer ?

— En lui apprenant que je vis, continua-t-elle.

— Pardon ! ce n'est pas ça que j'ai voulu dire. Ah ! comme j'avais raison d'éviter tout entretien avec vous. Quand on me sort de mon grec et de mon latin, que je suis maladroit ! Cependant, j'ai été vraiment, lorsque j'ai caché la vérité à mon vieil ami ?... Vous étiez résolue, n'est-ce pas, à rester ici, à demeurer parmi nous ?

— Très résolue.

— Eh bien ! s'il vous avait reconnue... ou si je l'avais averti, et qu'il se fût refusé à vous recevoir, quelle affaire !... Et les pauvres enfants !... Comme cela, au contraire, ignorant, inconscient, il ne se trouve pas dans une position fautive...

— Et il est heureux ?

Sans voir le piège, Belin ajouta :

— Tout à fait heureux.

— Parce qu'il me croit morte, acheva-t-elle.

— Je n'ai pas dit cela !... Comme vous êtes mauvaise avec moi, qui cependant ai pris toute la responsabilité d'une situation terrible ! Mais je ne vous en veux pas : vous souffrez.

— Je souffre, moi ! Non. N'ai-je pas ce que j'ai voulu, et avez-vous une imprudence à me reprocher ?

— Aucune, j'en conviens. J'ai admiré votre calme. J'avouerai même que j'en ai été surpris. Vous aviez la tête si vive autrefois.

— Dans ma jeunesse ; mais, j'ai tant vieilli.

— C'est vrai.

— Merci.

— Ah ! mon Dieu ! Encore. Je me sauve. Je recommencerais. Je me connais. Quand je suis lancé...

N'aurait-elle pas dû se réjouir de ce qu'elle venait d'apprendre au sujet de M. de Latour ? Il ne l'avait pas reconnue, affirmait Belin. Donc, il ne la reconnaîtrait jamais. Le premier moment seul est à craindre, en pareil cas. Maintenant, rien ne pouvait lui enlever sa place, sa situation. Elle la garderait tant qu'elle voudrait ; elle achèverait l'éducation de ses enfants, elle les verrait grandir auprès d'elle... et plus tard, plus tard, peut-être, lorsqu'ils pourraient supporter des émotions fortes, lorsqu'en même temps elle craindrait moins pour eux, pour leur avenir, le bruit de sa résurrection... Enfin, elle verrait !

Rien de stable, rien de sûr, au contraire. si M. de Latour, sachant qui elle était, consentait, par crainte, à la garder chez lui. Il pouvait, du jour au lendemain, se lasser de cette situation et vouloir la changer, quel que fût le danger.

Elle se rendait compte de tout cela... et, cependant, après son entretien avec Belin, elle regretta de n'avoir pas été reconnue. Quoi! elle était changée, vieillie à ce point qu'il n'avait pas eu un instant d'hésitation, un doute en la renvoyant! Elle consentait à dire: "Mes traits sont fatigués, flétris, ravagés. Je ne me ressemble plus, je suis une vieille femme." Mais elle s'indignait de voir Maurice de Latour être de son avis, approuver le jugement qu'elle portait sur elle-même!

Après l'avoir a lorée, après tant d'années passées ensemble, et de si bonnes années, rien, plus rien!... Rien ne lui disait: regarde donc de plus près! Tu as déjà vu ces yeux-là moins enfoncés, moins cernés par la fièvre, moins rougis par les larmes. Tu les as trop aimés pour ne pas les reconnaître... Et le sourire, c'est le même; il est plus triste seulement... Et la voix qui l'a si souvent charmé, ai-je donc pu l'éteindre au point qu'elle ne réveille plus, chez toi, un de nos chers souvenirs?

Si elle s'était contentée de souffrir d'être ainsi oubliée! Mais, peu à peu, inconsciemment, elle voulut savoir si vraiment rien ne lui restait de sa jeunesse et de sa beauté; si M. de Latour, aidé par elle, ne pourrait pas en trouver une parcelle, une lueur, comme on retrouve parfois, sous la cendre remuée, un peu de feu, des étincelles. C'était là une curiosité dangereuse. Mais, à côté de la mère, la femme commençait à renaître.

Elle en fut pour ses frais de curiosité et de coquetterie: elle redressa sa taille et la rajemtit, sans qu'il parût y prendre garde. Au lieu de s'appliquer à cacher ses cheveux noirs, elle essaya de dissimuler les gris, elle y parvint, et il ne s'en fut pas davantage. Elle osa le regarder, par instants, de son regard des beaux jours, lui sourire comme elle lui avait souri, lui parler de sa voix douce et chaude à la fois, il ne parut même pas s'apercevoir de ces métamorphoses.

D'autres s'en aperçurent.

— Ah! mon rêve, mon rêve! lui disait Belin. Voilà le volcan qui éclate encore... Malheureuse, vous allez vous perdre, me perdre aussi: vous rajeunissez trop!

— Vraiment! faisait-elle joyeusement au lieu d'être effrayée; puis elle ajoutait: ce n'est pas ma faute.

Et elle avait raison: ce n'était pas entièrement sa faute. Lorsqu'elle travaillait à son rajeunissement, elle ne faisait qu'aider la nature, qui, touchée de la voir se courber, blanchir sous les premiers froids, les premières neiges d'un hiver trop précoce, venait de faire revivre pour elle quelques belles journées de l'automne passé, un dernier soleil. Réchauffée, baignée de lumière, elle avait pour un instant comme un renouveau de jeunesse et de beauté.

Quant à Mathilde de Latour, elle était trop femme pour ne pas s'apercevoir aussi du changement survenu. Mais elle l'attribuait au bien-être dont Mme Viliers jouissait dans la maison, au calme de sa vie. Dès le premier jour, du reste, la nouvelle institutrice lui avait été des plus sympathiques. Comme M. de Latour semblait hésiter à l'engager définitivement, elle le pria à part et lui dit: "Vous ne trouverez jamais mieux, mon ami. Voyez quelle tenue, quelle distinction! Et, tout à fait, l'âge qui nous convient, sans parler de tout ce que le docteur X... nous a dit de bon sur son compte. Il nous en voudrait de ne pas la prendre, et je ne sais pas quelle raison vous pourriez lui donner. En avez-vous vraiment? — Non, je n'en ai pas! — Alors permettez-moi de conclure." Sans attendre la réponse, elle rejoignit Mme Viliers, et gracieusement: "C'est convenu, Madame. Vous voilà de la maison, et bientôt, je l'espère, de la famille." Quant à Belin, qui

lui avait présenté Fernande, elle lui disait, deux jours après l'installation: "Mon cher Monsieur, vous avez eu la main vraiment heureuse!" Ce compliment fit pâlir, rougir et trembler ce pauvre cher homme dont la responsabilité, qu'il aurait tant voulu décliner, était ainsi dûment établie.

Bientôt, la sympathie de Mathilde de Latour se traduisait, comme se traduisent d'ordinaire les sympathies de femme à femme, par des confidences, et des confidences sur leurs maris, quand elles sont éprises.

— C'est lui qui vient à nous, là bas dans le jardin. Je l'ai deviné sans le voir... Comme il est bien! Comme il est encore jeune, n'est-ce pas?

Et, gaïement, avant de courir le rejoindre, elle jetait ces mots très inoffensifs, croyait-elle:

— Si vous saviez comme je l'aime!

— Belin, se désespérait.

— Elle s'est prise d'une belle passion pour vous, disait-il à Fernande; et elle a la rage de vous rechercher pour vous entretenir, j'en suis sûr, de choses qu'elle ferait mieux de garder pour elle-même.

— Elle me parle de son bonheur.

— Précisément.

— C'est tout naturel: elle m'a sous la main... Que suis-je ici? Une employée à tout faire: soigner les enfants, tenir compagnie à leur belle-mère, écouter toutes les fadaïses qui lui viennent à l'esprit.

(A Suivre.)

ADOLPHE BELOT

Nos remerciements à l'éminent Bédard pour l'envoi d'un joli volume de poésies du Dr. Rod. Chevrier; cet ouvrage est intitulé "Tendres Choses." Dans une courte préface, l'auteur nous dit qu'il dit adieu à la littérature pour se dévouer entièrement à la pratique de sa profession de médecin. Tant pis. Les travailleurs de la pensée ne sont déjà pas si nombreux dans notre Canada français, il nous est avis que le docteur Chevrier ne devrait pas désertier le champ de bataille. Son devoir lui ordonne de prêter main forte aux camarades.

L'éditeur a produit un volume de luxe, en tâchant d'imiter autant que possible les beaux ouvrages de typographie exécutés en France. Nous l'en félicitons.

La Science pour Tous suspend sa publication; son éditeur, M. Meyer, nous dit que pour réussir dans le journalisme il faudrait aller tout nu et se nourrir d'illusions. Ce n'est pas tout à fait exact. Pour avoir des chances certaines de succès, il faut faire des journaux insipides, incolores, à coups de ciseaux, annoncer toutes les bénédictions de cloches avec une longue liste de parrains et de marraines, sans oublier de faire de longs comptes-rendus de tous les canons de portières. Plus le journal est bête et mal fait plus il a de circulation, et nous pourrions en nommer plus d'un dans ce dernier cas.

Nous avons reçu les derniers numéros de *La Fortune*. C'est la revue des jeunes, sous la direction de M. Rodolphe Brunet. Nous lui souhaitons toute la prospérité possible, ainsi qu'à tous les journaux et revues qui se donnent la peine de faire de la rédaction. C'est un peu nouveau dans le pays de rédiger un journal, et c'est l'une des grandes raisons qui devrait attirer à la *Fortune* toutes les sympathies du public.

On sait qu'en hiver la promenade à la mode, à Québec, c'est la rue Saint-Jean.

A cette époque du moins, vers quatre heures de l'après-midi, l'étroit boyau regorgeait de joyeux piétons et de riches équipages.

C'était le rendez-vous de toute la jeunesse élégante.

Or, par une belle journée de février — il me semble voir encore la neige rutiler au soleil — Sabatier, un peu plus guilleret que d'habitude, en doublant l'encoignure de la cathédrale, se trouva tout à coup nez à nez avec Grelot, que suivaient une trentaine de gamins en rigolade.

Le musicien ne fait ni une ni deux ; il lui saute au cou, hèle un cocher de place, et roule le bonhomme comme un colis dans le traîneau, où il le retient d'une main, en criant :

— Vite, Montreuil, tes grelots !

Ce fut l'affaire d'un clin d'œil.

A peine le vieux avait-il eu le temps de cracher cinq ou six de ses plus beaux jurons, que la voiture dévalait à toute bride vers la rue Saint-Jean, Grelot à moitié étranglé par Sabatier, qui, le tenant à la cravate d'une main, de l'autre agitait en l'air un long chapelet de sonnettes criardes, tandis qu'une nuée de polissons, s'accrochant par derrière à toutes les arêtes du véhicule, mêlaient leurs cris de singes au tintamarre enragé des grelots.

Et fouette, cocher !

Ce fut un spectacle comme il ne s'en voit plus.

Sabatier était populaire ; Grelot aussi, dans son genre.

En les voyant passer tous les deux comme un ouragan, l'un se débattant sur le dos, bleu de rage et l'autre debout, sonnait ses grelots à tour de bras en s'esclafant jusqu'aux oreilles, il était impossible de ne pas rire aux larmes.

La voiture parcourut trois fois la longueur de la rue Saint-Jean, du haut en bas et du bas en haut.

Ce fut le docteur Hubert La Rue qui mit fin à la scène : il craignait une attaque d'apoplexie.

Un des incidents les plus sérieux de la vie de Grelot, fut son voyage à Montréal.

A quelle époque eut-il lieu ? Les renseignements recueillis sur ce point sont contradictoires.

Ce dut être vers 1850.

Mais l'époque est de peu d'importance.

Qu'il suffise de dire que, ne pouvant plus sortir de chez lui sans amener la populace, et dégoûté d'une pareille vie, Grelot eut une inspiration bien naturelle.

Un beau matin, il se dit que la situation n'était plus tenable, qu'il valait mieux fuir devant la tempête, et il se décida à émigrer.

Le temps seulement de mettre ordre à ses petites affaires, et, le samedi suivant, après avoir secoué la poussière de ses sandales, et sans doute murmuré, sur un ton un peu moins poétique probablement, le fameux "Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os !" il se dissimulait, *arme* et bagages, dans un recoin de l'entre-pont du *John-Munn*, qui était alors le roi du Saint-Laurent.

Le lendemain matin, notre homme mettait le pied sur le débarcadere de Montréal.

Quelle différence ! quel changement !

Il n'en revenait pas.

Tout ravi de pouvoir circuler dans la foule sans être en butte aux attaques malveillantes, il logea ses effets chez un hôtelier de la rue Saint-Paul, déjeûna avec un appétit qu'il n'avait pas ressenti depuis vingt ans, risqua un bout de toilette — ce qui ne lui était pas arrivé depuis nombre d'années non plus — et, comme c'était un dimanche, il se fit indiquer l'église de Notre-Dame, et partit pour la messe.

Le pauvre homme se pâmait dans une jubilation extatique.

Il avait donc trouvé ce après quoi il soupirait depuis si longtemps : la paix !

La paix, avec le droit de vivre au soleil comme tout le monde, sans entendre le mot méchant, la sanglante ironie, le maudit sobriquet retentir à ses oreilles !

Une nouvelle existence lui souriait.

Il trouvait les rues belles, la vie bonne.

Il lui prenait des envies de sauter au cou des passants.

Il aurait voulu remercier les petits enfants de ce qu'ils ne l'assaillaient pas de leurs huées.

Il pardonnait tout le passé, en considération de la joie sereine et douce du présent.

Hélas ! Cette joie n'était qu'une trouée lumineuse dans l'existence du paria.

Elle devait s'effacer vite, et le joug allait retomber plus lourd et plus accablant que jamais sur les épaules du misérable.

Il avait assisté et prié à l'office : une atroce déconvenue l'attendait à la sortie de la messe.

Ce fut l'exhubérance même de sa joie qui le perdit.

Je l'ai dit plus haut, ses cheveux, qu'il portait longs, avaient blanchi avant l'âge.

La vie qu'il menait depuis si longtemps lui avait donné un regard rébarbatif et louche, un œil chasteux et rougi, une démarche inquiète.

Il se retournait à chaque instant, comme mû par un ressort à brusque détente.

Tout cela lui composait une allure hétéroclite que les étrangers ne pouvaient s'empêcher de remarquer.

Mais ce qui devait le compromettre plus que tout le reste, c'était son air de satisfaction débordante.

Il s'attarda sur le parvis, le parcourant de long en large, allant de groupe en groupe, la mine éveillée, saluant respectueusement à droite et à gauche avec une expression d'épanouissement béat, qui faisait le plus singulier effet sur cette physionomie depuis si longtemps désaccoutumée à sourire.

Par moment, il se rengorgeait dans une attitude qui semblait dire :

— Eh bien, vous autres là-bas, vous pouvez me logner à votre aise; je vous défie bien de *le dire*!

Et, à la pensée de son cauchemar habituel, un éclair passait dans ses sourcils en broussailles, et une imprécation énergiquement mâchonnée venait expirer sur sa lèvre, dans une grimace moitié colère moitié réjouie.

On l'observait du coin de l'œil.

La curiosité s'éveilla.

— Quel est ce type? se demandait-on.

— Sais pas.

— Drôle de pistolet!

— D'où sort-il?

— Ce doit être un étranger.

— Un original tout de même.

On se mit à l'examiner de plus près; et — tout en chuchotant — petit à petit, le cercle des curieux se resserra autour de lui.

Si bien que le pauvre Grelot, qui commençait à craindre pour son incognito, songea qu'il était temps de s'éclipser.

Les rangs s'ouvrirent devant lui; mais il était trop tard.

Un jeune commis voyageur, qui avait sans doute été témoin de quelqu'une de ses équipées dans la capitale, venait de le reconnaître.

— Tiens, tiens, tiens, fit-il à demi-voix, c'est Grelot!

— Qui ça, Grelot?

En entendant le mot fatal, Grelot bondit comme un jaguar piqué par une tarentule.

— Satan! cria-t-il, la canne levée; scé érat! Tu dois venir de Québec, toi, vipère maudite!

Le reste se perdit dans un immense éclat de rire.

— Grelot! Grelot! cria-t-on.

— Embrouille! embrouille!

— T'a qu'à voir!

— Veux tu bien te taire!

— Tu dis ça pour rire!

— Répète donc!

— Grelot! Grelot, Grelot!

Une tempête, quoi.

La scène était nouvelle; le succès devait être énorme.

Les vitrines de la rue Notre-Dame — rue bien étroite alors — ainsi que les fenêtres de la place Jacques-Cartier tintèrent longtemps aux exclamations bruyantes de la procession d'un nouveau genre qui reconduisit, jusqu'à son hôtel, le pauvre Grelot, vociférant comme un damné, et marchant à reculons, pour faire face, avec son arme, à la turbulente et impitoyable cohue.

Le lendemain soir, quand la cloche du *John-Munn* — à cette époque les cornets à vapeur étaient encore inconnus — sonna le départ pour Québec, dans un recoin de l'entre-pont, qui semblait lui être familier, assis sur une vieille malle couverte en peau de loup-marin pelée et garnie de clous jaunes, un pauvre voyageur à cheveux blancs pleurait, abîmé dans le deuil de sa dernière illusion.

— Ils sont encore pires qu'à Québec, murmurait-il en sanglotant.

Pauvre homme!

Il est parti depuis pour un monde qu'il n'a certainement pas eu de peine à trouver meilleur que le nôtre!

Tant mieux!

Les heureux d'ici-bas ne songent pas assez aux lies amères qui s'amassent et bouent dans les bas-fonds de ces existences que l'impitoyable raillerie des hommes et des choses a reléguées en dehors de la sphère commune.

Quel boulet formidable attaché aux pieds de ces pauvres êtres, sur cette route déjà si rugueuse parfois!

Quel cabanon que la vie ainsi emmurillée dans l'hostilité et l'attitude agressive de tout ce qui vous entoure!

Quel sentiment de délivrance, quand, l'heure suprême approchant, le malheureux pâtira voit enfin l'ironie mordante se figer pour la première fois sur les lèvres d'autrui, et la main de celui qui pardonne à ceux qui ont pardonné descendre, bénissante et douce, sur les affres de son agonie!

Ce fut moins d'un an avant sa mort que je vis pour la dernière fois cette victime légendaire de l'irresponsabilité méchante des foules.

Je clorai mon récit par cette anecdote.

En 1861, je faisais mon droit — j'étais "en cléricature", comme on dit ici — dans l'étude de M^e François Lemieux, ancien ministre, et oncle du criminaliste célèbre qui lui a succédé durant quelques années au parlement provincial comme représentant de sa ville natale, qui est aussi la mienne:

L'étude du savant avocat était située au premier

étage de ce pâté de maisons groupé entre le palais cardinalice et l'hôtel des Postes, juste à cette encoignure irrégulière qui domine l'escalier de la rue Buade, et fait face aux remparts de l'Est.

Des fenêtres du sud, on découvrait une partie de la côte de la Montagne, à travers les arcades de l'ancienne barrière Prescott, aujourd'hui disparue.

Un jour d'été, que les croisées étaient ouvertes, un bruit de voix — criaileries et jurements bien connus — retentit tout à coup dans cette direction.

C'était Grelot qui gravissait la montée, suivi d'une cinquantaine de petits Irlandais et de petites Irlandaises, qu'il avait sans doute recueillis le long de la rue Champlain, — très reconnaissables à l'accent avec lequel ils criaient :

— *Guerlow!*

Le tumulte grandissait; mes camarades étudiants et moi, nous nous mimés aux fenêtres.

À ce moment, le vicillard montait l'escalier, se retournant presque à chaque marche pour montrer le poing aux polissons acharnés à ses trousses, se garer d'un projectile, ou pousser une botte dans le vide, avec un accompagnement d'invectives à donner la chair de poule.

— Gredins! criait-il; canailles! scorpions! race de pendus! couvée de démons!...

— *Guerlow! Guerlow! Guerlow!*... répondait-on en chœur.

Notre patron — une brebis du bon Dieu, s'il en fit jamais — s'approcha aussi de la fenêtre, mais pour s'indigner.

— Peut-on tolérer pareilles cruautés, disait-il. Ils feront mourir ce pauvre insensé; c'est révoltant, parole d'honneur!

Au même instant, le vieux qui était parvenu au haut de l'escalier, se tournait vers lui, et s'écriait à bout d'haleine et avec un geste à peindre :

— Quand donc que le bon Dieu fera une fricassée pour empoisonner les chiens avec la carcasse de ces animaux-là?

— Voyons, voyons, fit Me Lemieux avec un accent de pitoyable commisération, voyons, *mon cher monsieur Grelot*, laissez donc...

Le mot lui avait échappé.

— Ah! toi aussi, vieux flambard! éjacula le vagabond au paroxysme de la fureur, et se précipitant vers la porte d'entrée, sa terrible carvelle en avant.

Je n'eus que le temps d'accourir et de pousser le verrou.

Une grêle de coups formidables ébranla la porte, pendant qu'un flot d'invectives sans nom arrivait

jusqu'à nous dans des hoquets saccadés et râlants comme les dégoûtements d'une gargouille.

— Gale! hurlait-il la gorge éraillée; chancre! gangrène!... Huissier de sabbat!... Bedeau de messe noire!

La kyrielle n'avait pas de bout.

Notre patron était au désespoir.

— Sapristi! sapristi! s'écriait-il en se frappant le front, je n'ai pas plus de tête que les autres; c'est contagieux!

Le lendemain — par parenthèse — il envoyait un chèque de vingt-cinq dollars au malheureux qu'il avait offensé sans le vouloir.

Quant à Grelot, après avoir épuisé sa colère impuissante contre la porte, qui par chance était solide, il reprit haleine un instant, s'appuya de nouveau sur sa canne, et s'achemina clapin-clopant sur la rue Buade.

Au premier coin — malheur! — la bande, ayant passé par l'évêché, était là qui le guettait.

— Grelot! cria-t-on.

Il revint sur ces pas, redescendit l'escalier, et prit à son tour le côté de l'évêché.

J'étais allé me mettre à la fenêtre du nord, et je le regardais aller, — sans mauvaise intention, je vous le jure : c'était trop pénible.

Le pauvre naufragé de la vie faisait peine à voir.

Il traînait ses loques en geignant comme un animal égorgé, s'accrochant aux murailles, trébuchant sur les pavés inégaux, nu-tête, ses longues mèches toutes blanches collées sur sa figure noire de sueur et de poussière.

Au rez-de-chaussée, il y avait un petit compartiment éclairé par une espèce de hublot grand comme les deux mains.

Au moment où le misérable passait devant l'ouverture, une voix formidable et sans pitié y lança un *Grelot!* féroce qui cloua le vieux sur place.

La mesure était comble.

Le martyr, flagellant sur ses jambes, laissa tomber son gourdin, étendit les bras, leva les yeux au ciel, et s'écria sur un ton de tristesse inénarrable :

— Il y en a jusque dans les murs!

Puis, après un moment d'affaissement tragique, il reprit sa route en soupirant :

— Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!...

LOUIS FRÉCHETTE.

On a tellement habitué le peuple à prélever ses moyens d'existence chez les gens au pouvoir, que chaque fois qu'il a le moindre prétexte il lui faut un octroi, un subside ou un prêt. Et le gouvernement l'accorde généralement pour se créer des votes.

LES PENSIONNAIRES DE L'ETAT

Je ne parle pas ici de nos invalides militaires : nous n'en avons pas, et si nous en avons, l'Etat leur laisserait l'alternative de mendier ou de mourir de faim.

Je ne parle pas non plus des réformés de l'administration : la loi leur ménage un fonds de retraite, et pour leur fendre l'oreille on n'attend pas toujours que l'âge ou les infirmités les aient rendus impropres au service.

Grâce aux exigences de la politique, les remplaçants ne manquent pas dans notre service administratif, et l'on multiplie les retraites de manière à avoir toujours un certain nombre d'emplois sur le marché.

On n'en est pas encore arrivé à annoncer dans les journaux bien pensants qu'à telle date et à telle heure tel emploi sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, mais cela viendra.

En attendant, ce petit commerce très honnête et très *chic* va son train. Il se fait même assez ouvertement pour qu'il soit inutile de lui faire de la réclame.

Je ne parle pas davantage des aliénés et des jeunes délinquants ; puisqu'ils sont maintenant à la charge des municipalités.

Je veux parler des hommes valides, robustes et réputés sains d'esprit, que le rond de cuir attire, fascine, hypnotise, endort et cataleptise dans un temps où tout le monde se plaint que l'agriculture manque de bras.

Voilà une classe importante, assez nombreuse pour être digne d'intérêt, mais qui malheureusement ne se contente pas de cela, et absorbe aussi une partie de notre capital.

La chasse aux emplois est devenue une des plaies de notre société. Le népotisme règne en maître, et le trafic des sinécures, imaginé d'abord plutôt comme moyen de gouverner que comme moyen de s'enrichir, simple moyen d'action et source de profit à son origine, est aujourd'hui une source d'ennuis et un fardeau pour tout le monde.

Ce négoce peu recommandable fait comme quelques-uns de ses protégés, — j'allais dire ses victimes — il cumule.

Le champ ouvert à l'ambition de notre classe instruite ou prétendue telle est excessivement restreint. Chez nous, l'on devient notaire, avocat, médecin ou prêtre, mais ces diverses professions, toujours excessivement encombrées, ne sont souvent qu'un stage pour arriver au service civil.

Toutes ont fourni leur contingent plus ou moins nombreux à l'innombrable catégorie des pensionnaires de l'Etat.

Je dois ajouter que la race franco-canadienne est loin d'être la seule à donner dans ce travers.

La preuve en est dans le fait indubitable que, non seulement les emplois les mieux rétribués, les plus grasses sinécures, sont entre les mains de nos illustres maîtres les Anglais, mais que ces derniers fournissent bien plus que leur part de ronds de cuir, proportion gardée du chiffre de leur population.

On ne se contente même pas de placer ceux qui sont ici, on en importe d'outre-mer, et le budget du service civil va toujours grossissant à mesure que l'on progresse dans l'art de gâcher la besogne administrative.

La race dite *supérieure* nous a enseigné une foule de choses que nous aurions pu nous dispenser d'apprendre.

La vénalité était autrefois inconnue chez les nôtres. On est parvenu à convaincre l'habitant que son vote est une marchandise, que ceux qu'on lui offre constamment comme modèles de gens pratiques ont transporté ici les admirables méthodes qui ont fait la réputation des bourgs pourris de l'Angleterre, et que tout cela doit être très chic puisque c'est anglais.

L'habitant a suivi le courant, en vrai mouton de Panurge qu'il est, et qu'il sera tant que l'on s'efforcera d'étouffer en lui toute velléité d'indépendance au lieu de travailler à développer en lui les instincts naturels qui l'empêcheraient de déchoir.

Et maintenant qu'on l'a avili, on lui reproche sa vénalité.

Il en a été de même en ce qui concerne la chasse aux emplois publics.

L'électeur franco-canadien n'avait pas encore songé à demander un emploi en récompense de ses services politiques. Des candidats, appuyés bien souvent par des personnages haut placés dans les sphères ministérielles, sont venus promettre à tous les tribuns essayant leurs premiers éclats de voix, à tous les organisateurs d'élection, à tous les membres de tous les comités de propagande, — il y a de ces comités dans chaque rue, dans chaque concession rurale, et tous les électeurs font partie d'un comité quelconque en temps d'élection — qu'on leur donnerait une place pour vivre sans travailler aux dépens du pays.

L'idée n'est venue à personne qu'il pouvait y avoir là quelque chose de pas tout à fait correct. C'est la mode de vivre aux dépens d'autrui. Les *messieurs* ne vivent pas autrement, et c'est si distingué de ne pas travailler pour vivre que tout le monde aspire à devenir pensionnaire de l'Etat.

Je n'en veux pas à ces pauvres diables qu'on a bourrés de fausses idées économiques. C'est contre les exploiters de la bêtise humaine que je m'insurge.

Ce qui me console cependant c'est que plusieurs d'entre eux finissent par se prendre dans leurs propres filets.

Le nombre d'anciens députés devenus ronds de cuir est assez considérable.

Le député fin de siècle se fait aujourd'hui le raisonnement suivant : " Mes chefs sont des coquins ou des imbéciles ; peut-être les deux à la fois.

" L'intérêt ou la crainte sont les seuls mobiles qui les poussent à faire quelque chose. Tant que je les tiendrai par là ça ira bien.

" Si mes électeurs font mine de me tourner le dos il faudra que je me fourre quelque part dans l'administration avant que mes maîtres soupçonnent que mon étoile pâlit.

" Je ne sais rien faire, mais c'est une excellente recommandation. J'en sais quelque chose : sur cinq cents aspirants j'en ai placé dix, et c'étaient certainement les plus incapables de la bande, ce qui n'est pas peu dire.

" Si mon incompetence n'est pas suffisamment établie pour me procurer un emploi dans le service civil, elle l'est peut-être assez pour me permettre de devenir ministre. Essayons."

Et voilà notre député qui se met lui-même à la recherche

d'un emploi, et qui passe à son tour par toutes les tortures de l'antichambre, par toutes les humiliations, par toutes les angoisses de l'attente, dans l'espoir de parvenir à s'immobiliser dans un fauteuil administratif qu'il regrettera d'avoir accepté, qu'il n'osera plus lâcher, et qu'on lui enlèvera peut-être d'une façon tout-à-fait prématurée.

Le gouvernement est responsable de cet engouement pour le service civil.

Pourquoi a-t-on imaginé d'inviter chaque année tous les jeunes gens à se présenter pour subir l'examen d'admission? Ces jeunes gens ne pensaient pas au service civil; vous leur y faites penser, et vous jetez dans leur âme l'illusion qu'un brevet de compétence leur assurera un emploi.

Combien de déclassés, munis de leurs brevets, attendent depuis longtemps déjà, et attendront toute leur vie une position qui ne viendra jamais?

Combien sommes-nous de cadets des écoles militaires qui ont reçu leurs certificats, aux yeux desquels on a fait miroiter la perspective d'une brillante carrière militaire, et qui n'ont pas même un grade dans notre semblant de milice, tandis que des colonels parfaitement incompétents sont créés de toutes pièces sans avoir eu besoin de passer par la même filière?

Il en est de même du service civil, c'est l'influence politique qui procure les emplois. Lorsqu'on y arrive c'est presque toujours par l'intrigue et le servilisme, mais il est très facile d'en sortir pour peu que l'on ose faire preuve d'un peu d'indépendance de caractère. La question de compétence et la possession d'un brevet d'aptitudes n'y sont pour rien.

Quelques hommes d'un mérite réel y restent parcequ'ils ne peuvent en sortir. Ceux-là se consolent en lisant; mais plus ils s'instruisent, plus ils voient de près les torts de notre monde politique, et plus ils sont dégoûtés de notre état social.

La chasse aux emplois, encouragée par nos hommes publics qui ont intérêt à spéculer sur la cupidité de leurs commettants, produit un effet démoralisateur.

Elle détruit tout sentiment d'indépendance, et accoutume les natures grossières à se faire les plats valets du pouvoir.

On vient d'imposer une taxe sur les employés publics de Québec. Si elle n'atteignait pas d'anciens et loyaux serviteurs, je m'en réjoirais.

On devrait l'appliquer aux futurs employés seulement, et la mettre assez forte pour décourager tous les chercheurs de places.

TOUCHATOUT.

LA COURSE "AUX CHÊNES"

Comment Old Folks gagna la Course "aux Chênes" à l'hippodrome de Memphis."

(Traduit de l'Anglais par H. C. SAINT-PIERRE.)

(Suite et fin.)

Parmi les chevaux des écuries de Mobile, Cléopatra était sans contredit la favorite. Depuis des semaines son nom était dans tous les journaux, et l'opinion générale la proclamait invincible.

— Qu'est-il donc arrivé à la jument du colonel? demanda Joe Sutton, un des principaux *book-makers* de l'hippodrome, à un entraîneur qui lui offrait de parier sur la favorite.

Oh, son affaire est réglée, répondit l'entraîneur; Grubbs est en ribotte, et le colonel n'a personne pour monter sa jument; c'est une victoire assurée pour la favorite, voilà tout.

— Quel est ce Jockey, Old Folks? Je n'ai jamais entendu parler de lui, remarqua le *book-maker*, en repassant la liste des jockeys.

— C'est un petit garçon d'écurie, répondit l'entraîneur, un petit noir, qui en fait d'équitation, s'y entend comme vous autres, *book-makers*, vous vous entendez en fait de chevaux.

Cette saillie excita la bonne humeur du *book-maker*, qui s'éloigna en riant, tout en prenant note des chances que la jument du colonel avait contre elle.

Les demandes de paris sur Catalpa et Fairy-Rose étaient nombreuses et à-peu-près également divisées. Les Johnson d'Alabama avaient envoyé deux contestantes, Kathleen et Elizabeth; Blue-Eyes et Tantrum, deux autres coureuses, comptaient aussi bon nombre d'admirateurs.

Tout-à-fait au pied de la liste, se trouvait inscrite la jument du colonel.

— Je parie cinquante contre un sur la jument du colonel Bill, cria un spéculateur de Chicago, qui passait pour un de ceux qui avaient fait les plus forts paris durant la saison des courses dans le sud.

— J'accepte, et je dépose cent piastres, répondit quelqu'un qui se frayait un passage dans la foule.

Celui qui venait de parler ainsi était un gros jeune homme, à la face rubiconde, avec de grands yeux bleus et une moustache fauve. Le *book-maker* hésita un instant, et tout en effaçant la mauvaise note qu'il avait écrite quelques minutes auparavant vis-à-vis le nom de cette jument, il répondit:

— C'est bien, et au même instant il ordonna à son commis d'inscrire le pari, \$5,000 contre \$100.

Comme l'étranger s'éloignait avec les billets de pari dans sa poche, le *book-maker* demanda avec curiosité:

— Quel est donc ce monsieur?

— Comment, est-ce que vous ne le connaissez pas? répondit le commis, c'est le colonel Bill lui-même.

Le parieur de Chicago le regarda aller le long de la piste. Il remarqua que partout où les paris étaient les moins favorables à sa jument, le colonel s'arrêtait, et que là où le colonel s'arrêtait les paris devenaient immédiatement plus favorables. A la fin il vit le colonel prendre la direction de l'enclos de pesage, portant à la main un gros paquet de billets de paris.

Le dernier coup de la cloche venait de sonner et les jockeys commençaient à se mettre en selle. Une foule considérable environnait Ike, qui, revêtu de la blouse aux couleurs bleues et or des écuries de Mobile, n'avait jamais de sa vie pris un air de plus grande importance. Arrivé auprès de la favorite, il tira les étriers pour s'assurer qu'ils étaient solidement fixés; il examina avec le regard d'un connaisseur l'arrangement de la bride, tout cela en faisant claquer son fouet de temps à autre sur ses jambes de bottes, d'un air prétentieux. Il allait de ci et de là, s'élevant de l'encens que la foule lui prodiguait. Il ne daigna même pas jeter un regard sur Old Folks qui, à cheval, vêtu d'une blouse blanche (le blanc était la couleur adoptée par le colonel), avait l'air plus petit et plus noir que jamais. Old Folks avait enfoncé sa toque jusque sur ses yeux et ne disait pas un mot.

— Je n'ai pas d'ordre à te donner, Old Folks, lui dit le colonel, en serrant davantage la sangle de la selle; reste avec le groupe, ne cherche pas à prendre les devants, ni à faire courir ta monture inutilement; si tu peux réussir à rester

avec les autres jusqu'aux trois quarts de la course, en arrivant au bout de la piste la jument va les étrangler tous. Tu n'as pas besoin de fouet, elle n'a jamais été fouettée de sa vie, et elle ne comprendrait pas ce que ça veut dire. Maintenant, fais de ton mieux, et si tu gagnes je me souviendrai de toi toute ma vie.

Old Folks ne répondit pas un mot; il enfonça sa toque encore plus avant sur ses yeux, en serrant les dents d'un air déterminé, et prit la direction de l'enclos de pesage, accompagné du colonel.

Tous ces jockeys revêtus de couleurs variées, galopant l'un après l'autre, en plein soleil, sur la piste de l'hippodrome, offraient un des plus jolis coups d'œil que l'on put imaginer. La foule leur manifestait ses sympathies par des applaudissements.

La première à sortir de l'enclos fut Cléopatra, la favorite, une superbe jument alezane; puis vint Tantrum, la jument couleur de jais; derrière elle suivait Blue-Eyes, une coquette, qui, l'oreille dressée, recevait, en dansant d'un bord à l'autre de la piste, des applaudissements dont elle n'était jamais rassasiée; puis apparurent les californiennes, deux belles juments alezanes aussi; immédiatement derrière les californiennes suivaient Kathleen et Elizabeth, toutes deux envoyées par les Johnson; on les distinguait aisément par l'étoile que chacune d'elle portait au front. La dernière à sortir de l'enclos fut la jument du colonel; sa taille légère, ses formes élégantes, son cou élancé et son allure pleine de vivacité excitèrent l'admiration de tous les côtés; aussi son arrivée fut-elle saluée d'applaudissements universels; de fait, la réception qu'on lui fit fut aussi enthousiaste que celle qui avait salué l'arrivée de la favorite elle-même. Le colonel qui venait de se placer sur une légère élévation, à côté de l'estrade des juges, savourait ses applaudissements avec passion.

Tous les yeux sont maintenant tournés sur le point de départ. Pendant quelques instants les jockeys et leurs montures sont entremêlés ensemble, mais bientôt ils se mettent en place.

Tout-à-coup, le pavillon rouge qui doit donner le signal tombe comme un éclair, et tous les chevaux s'élancent en même temps. On dirait que tous ces jockeys revêtus de blouses aux couleurs variées n'ont fait qu'un seul bond. Ils s'avancent au grand galop, soulevant derrière eux une colonne de poussière.

La "course aux chênes" est enfin commencée.

La piste qui au point de départ est très large et s'étend d'une clôture à l'autre va en se retrécissant en forme d'éventail du côté de l'estrade des juges.

La colonne de poussière derrière les chevaux, illuminée par les rayons du soleil, ressemble à une bannière d'un jaune flamboyant. A mesure qu'ils approchent, les couleurs des jockeys deviennent de plus en plus distinctes, et on commence à reconnaître les chevaux. La première coureuse qu'on aperçoit en avant c'est Tantrum; sa peau noire et luisante jette des reflets lumineux; elle se détache complètement du groupe des autres coureuses; tout près d'elle, en arrière, se trouvent les deux californiennes toutes deux flanquées de Kathleen et d'Elizabeth qui leur arrivent aux épaules; côte à côte, mais à la distance d'une demi-longueur en arrière, se trouvent Ike et Old Folks. Les voici qui passent comme un vent de tempête devant le *grand stand*; Tantrum est tout-à-fait en avant du groupe; les californiennes sont encore secondes; elles précèdent d'une longueur environ les deux Johnson. Le pas devient de plus en plus rapide et brûlant; les chevaux le cou tendu courent ventre à terre, et la lutte devient sérieusement contestée. Au premier détour Tantrum est encore en avant, mais à la distance d'une longueur seulement. Tous les autres chevaux sont groupés ensemble et ne forment qu'une masse solide; ils sont si rapprochés les uns des autres que leurs têtes semblent se toucher.

Tout-à-coup on aperçoit dans ce groupe un mouvement confus; une exclamation immédiatement comprimée s'échappe de la foule sur le *grand stand*; au milieu de cette masse mouvante, Old Folks, lancé en l'air, se débat comme un chat qu'on vient de lâcher de la nacelle d'un ballon; heureusement il retombe sur sa monture; sa jument ralentit son allure et semble ne plus bouger, tant les autres chevaux s'éloignent d'elle avec rapidité.

Le colonel Bill, dont l'œil exercé n'a pas perdu un seul des mouvements de la course, détourne la tête:

— Battu ! s'écrie-t-il avec désespoir.

Cinq longueurs; vingt longueurs, en arrière! Les autres chevaux s'éloignent de Old Folks et de sa jument comme les vagues s'éloignent d'une épave qu'elles viennent de déposer sur la rive.

Tout-à-coup, des cris d'encouragement se font entendre sur le *grand stand*: le jockey a réussi à se mettre en selle. En entendant ces cris, le colonel relève la tête et jette un regard vers les coureuses; mais à la vue de l'énorme distance qui sépare sa jument de la première en tête, il sent que tout espoir est perdu. Il se demande en même temps ce qu'il y a de dérangé dans la selle; car il s'aperçoit que le pied gauche de son gamin n'est pas dans l'étrier.

Les coureuses ont déjà parcouru près de la moitié de la course; elles sont rendues en arrière vis-à-vis de l'estrade des juges. La pauvre Tantrum perd du terrain à chaque instant; ses forces sont épuisées. Les californiennes prennent les devants. A côté d'elles se trouve Cléopatra. Ike se contente de la bien tenir sous sa main sans la presser. A la distance d'une longueur en arrière, les autres coureuses sont toutes groupées ensemble; et à vingt longueurs plus loin, tout-à-fait en dehors de la lutte, on aperçoit Old Folks sur sa jument.

Au moment où les coureuses passent comme un éclair le poteau du troisième quart de mille, le colonel se frotte les yeux afin de mieux voir; il se demande s'il est bien éveillé, ou si ce n'est pas un rêve; il voit sa jument lancée à toute vitesse qui regagne rapidement l'espace perdu. Un instant après il regarde de nouveau; Old Folks, presque couché en avant, sautille comme un singe sur sa monture; sans presser sa bête il gagne du terrain graduellement. Pour mieux s'assurer de ce qu'il voit le colonel ferme les yeux, il sent son cœur battre à lui rompre la poitrine. En ouvrant les yeux, il pousse un cri qui se répercute au loin, à travers l'hippodrome, comme un son de trompette, sa jument n'est plus qu'à dix longueurs en arrière. Old Folks se tient solidement sur son dos, sa figure est calme mais décidée. Au poteau du quatrième quart de mille, Cléopatra a pris les devants; les californiennes sont vis-à-vis sa gorge; Blue-Eyes et Kathleen ont gagné du terrain; jusque-là Ike n'a encore rien fait pour presser la favorite, et malgré la distance qui le sépare de lui, le colonel peut distinguer sur la figure du traître un sourire de satisfaction. Lentement mais sûrement, la jument gagne du terrain. Pour le colonel, dont les nerfs tendus et le cerveau en ébullition ne lui permettent plus de se contenir, il semble qu'elle n'annonce pas encore assez vite; c'est le pas de la tortue; cependant pousse par pousse jusqu'à ce que les pouces deviennent des pieds, pied par pied jusqu'à ce que les pieds aient formé des longueurs, presque imperceptiblement, mais aussi sûrement que la marée qui envahit le rivage, Old Folks et sa jument reprennent le terrain perdu.

Les premiers chevaux ont terminé le cercle et sont arrivés sur la piste de retour; Cléopatra est encore tête, Kathleen que l'on reconnaît par l'étoile qu'elle porte au front, est à côté d'elle, les californiennes perdent du terrain, mais luttent encore de toutes leurs forces. Elizabeth et Blue-Eyes sont immédiatement derrière les californiennes; plus loin on aperçoit Old Folks, qui pour ne pas perdre un pouce de terrain rase ventre à terre la clôture de l'intérieur du cercle. Les voilà qui descendent, à bride abattue, sur la

piste de retour ; la lutte est terrible ; en avant, on aperçoit Cléopatra et Kathleen, elles arrivent rapides comme l'éclair. Le groupe en arrière accuse la fatigue et l'épuisement ; seule, la jument du colonel gagne du terrain. Enfin elle a atteint le dernier cheval du groupe ; la pauvre Tantrum essaye de lui tenir tête, mais la lutte ne dure qu'un instant ; dans un clin d'œil Tantrum est dépassée ; elle a atteint la gorge de Blue-Eyes ; un instant après Blue-Eyes est passée aussi ; la voici le nez vis-à-vis la sangle de Elizabeth ; d'un bond elle laisse Elizabeth derrière elle, et la voilà sur les flancs des californiennes. Pendant quelques secondes une lutte vive et chaude s'engage, mais bientôt elle les aise derrière elle. Il reste plus devant elle que Cléopatra et Kathleen ; elles sont là nez à nez, à cinq longueurs en avant. Rien que cinq longueurs. Ce scélérat de Ike, au lieu de lancer sa monture, la retient encore ; il est évident qu'il y a une ruse en sac. Dix mille têtes sont tournées du côté de la jument du colonel ; dix mille poitrines poussent des exclamations enthousiastes et des cris d'encouragement. Va-t-elle gagner ces cinq longueurs ? Va-t-elle réussir à atteindre ses deux rivales ? Déjà la moitié de la distance sur la piste de retour est parcourue. Au moment où les coureuses passent ventre à terre le huitième pôleau, Ike jette un regard en arrière pardessus son épaule, il aperçoit la figure vengeresse de Old Folks à deux longueurs seulement derrière lui. Il sent que c'est le moment d'agir si jamais. Il enfonce ses éperons dans les flancs de sa monture ; Cléopatra s'élance comme un lévrier que l'on vient de déchaîner. Old Folks vient de passer Kathleen qu'il laisse haletante derrière lui ; Ike sent que c'est là la plus fameuse course de sa vie ; il y met toute son énergie et toute son âme ; il semble enlever sa monture avec lui ; il l'encourage par ses paroles ; en habile jockey qu'il est, il se garde d'abuser du fouet ; il se contente de l'aider du genou, de la main et de la voix ; mais malgré tous ses efforts, chaque fois qu'il jette un regard en arrière, il aperçoit la figure détestée de Old Folks toujours de plus en plus rapprochée de lui.

Les voici arrivés à cette haie d'êtres humains qui borde la voie de chaque côté. Tout autour d'eux ce n'est qu'un océan de sons et de cris confus. Pour la dernière fois, Ike regarde pardessus son épaule ; l'espace qui laissait voir la lumière entre lui et Old Folks n'existe plus ; sans avoir à tourner les yeux, il aperçoit maintenant la tête de la monture de Old Folks qui s'avance sûrement, irrésistiblement ; la tête est au flancs de Cléopatra ; la voici vis-à-vis la sangle ; Ike sent sur sa joue l'haleine chaude et bruyante de la jument ; tout à coup, rapide comme un trait la tête passe la sangle, passe l'épaule, passe le cou de Cléopatra, il ne reste plus que la longueur d'une tête entre Old Folks et la victoire. Les juges et les marqueurs, montre en main, sont là debout, silencieux et graves vis-à-vis le dernier pôleau, à vingt verges de distance seulement. Et il ne reste plus que la longueur d'une tête entre la défaite et la victoire.

Ah, que de courses ont été gagnées ou perdues par cet espace fatal !

Dans cette course vertigineuse, la toque de Old Folks, son orgueil, a été emportée comme par un ouragan. Sa petite tête, qu'on prendrait pour une boule noire, est tellement courbée sur le cou de sa bête qu'on n'aperçoit sa figure que par intervalles seulement. Sans relâche, sans répit, il presse sa monture ; il ne connaît et ne sent qu'une chose, c'est que Ike est là ; il est si près de lui qu'il pourrait le toucher de la main. Les applaudissements qui s'échappent d'un millier de poitrines n'arrivent à ses oreilles que comme un roulement sourd et confus. Réussira-t-il jamais à passer cette tête qu'il voit s'élever et descendre devant lui ; il avance, mais si lentement, si lentement, et la distance qui lui reste est si terriblement courte. Les messieurs à la figure calme qu'il aperçoit tenant leur montre à la main ne sont plus qu'à une douzaine de verges devant

lui ; si encore ils étaient à un stade plus loin ou même un demi-stade. Au moment où ils passent vis-à-vis du colonel à moins de dix pieds de l'estrade des juges, les deux têtes s'élèvent et descendent en même temps ; il n'y a pas un pouce en faveur de l'une ou de l'autre.

Le moment décisif est arrivé ; Old Folks, par un effort suprême, enfonce ses genoux de toutes ses forces dans les épaules de sa monture. Raidissant les rênes qu'il tient d'une main de fer, il communique à son courageux animal l'énergie qui l'anime et le feu dont il est consumé. D'un cri, il l'excite à faire un dernier effort, et la poussant en avant dans un élan superbe, il gagne la course par la longueur d'une tête.

Comme un boulet qui s'échappe de la gueule d'un canon, le colonel Bill s'élance du milieu de cette foule compacte qui hurle avec enthousiasme autour de lui. D'un bond il a franchi la clôture, et il est parvenu jusqu'à sa jument, la figure toute violette à force de crier. En approchant il aperçoit Old Folks les rênes à la main, qui se balance d'avant en arrière, les lèvres couleur de cendre et la figure toute contractée par la douleur. A peine le colonel est-il à sa portée que Old Folks se jette dans ses bras.

— Qu'y-a-t-il donc, demandant une centaine de voix, au moment où, chargé de son fardeau qu'il porte avec toute la tendresse d'une mère qui presse son enfant sur son sein, le colonel se fraie un passage à travers la foule pour pénétrer jusqu'au cabinet du secrétaire ?

— Ce n'est rien, répondit-il, en cherchant à cacher le sanglot qui l'étreint à la gorge ; mais lorsqu'après avoir passé délicatement sa main sur la jambe du petit jockey il a pu constater que son pied pendant ne tient plus que par les chairs, et après avoir palpé les pointes aiguës des os qui ont percé la peau et font saillie au dehors, alors de grosses larmes lui remplissent les yeux et obscurcissent son regard. Malgré ses horribles souffrances, le gamin ouvre un instant les yeux :

— Colonel Bill, dit-il, d'une voix affaiblie et avec un simulacre de cette expression pleine de finesse et de ruse qui le caractérisait, Colonel Bill, n'avais-je raison de vous dire que cette jambe là n'était pas franche ?

Nous sommes assez étonné que l'on n'ait pas encore constaté que l'une des principales causes de l'émigration de nos compatriotes c'est l'ignorance attribuable au système défectueux et incomplet d'instruction publique que l'on maintient dans nos campagnes en dépit de tout. Tout le monde sait que nos écoles élémentaires laissent énormément à désirer dans les campagnes, et que nos prétendues écoles d'agriculture ne sont que des impostures des plus réussies. — *Le Moniteur du Commerce.*

Nous devons faire de nouveau et *sérieusement* appel à ceux de nos abonnés qui ne sont pas en règle avec l'administration du journal. Très peu de ceux à qui nous avons envoyé des comptes ont donné signe de vie. Il nous est dû en arrérages d'abonnement près d'un millier de piastres. Pour nous, c'est une somme considérable. Si les retardataires ne font pas preuve d'un peu plus de bonne volonté nous serons obligés d'en venir à des mesures de rigueur. — *La Vérité.*

On serait tenté de croire que la foi s'en va, si on ne retrouvait un paragraphe identique dans presque tous nos échanges français.

La Patrie continue sa campagne, en faveur de l'enseignement gratuit, d'une façon vigoureuse et intelligente. Les quelques journaux qui combattent cette idée se contentent de s'entourer de subtilités, se gardant bien de discuter la question au mérite. — *Le Canada.*

TRUDEL & DEMERS

—LIBRAIRES, PAPETIERS—
Fournitures de Bureau,
1611 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Drs. MATHIEU ET BERNIER CHIRURCIENS-DENTISTES

112 CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Extraction de dents sans douleur au moyen des procédés les plus perfectionnés.



GEORGE VIOLETTI

Fabricant et importateur **D'Instruments de Musique**
Il repare à vendre et réparations de toutes sortes.
635 rue Notre-Dame, - MONTREAL.

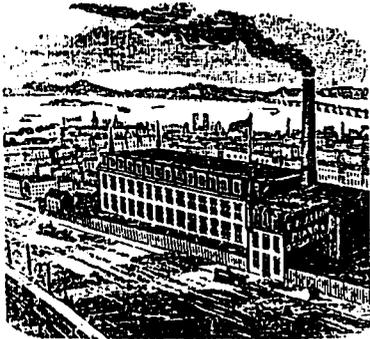
ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel et crayon.

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS
DROITS,
CARRÉS
ET A QUEUE.

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre du Fire Underwriters' Association

Directeur du Board of the Montreal Fire Insurance Brokers,
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.,

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS	52,053,716
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,753
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en les plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

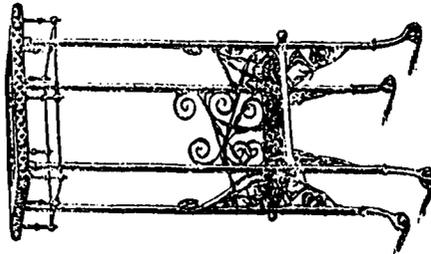
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



LA FORTUNE

Journal littéraire de 16 pages, fondé avec un capital social de \$20,000, paraissant tous les samedis, à 100,000 DE CIRCULATION, paie ses collaborateurs, recrutés parmi nos meilleurs écrivains, et offre des chances extraordinaires aux acheteurs.

Pour 10 cts., le prix du Journal vous pouvez devenir actionnaire.

Pour argent remis, moins 5 p. c.	\$1000 00	Pour argent remis, moins 5 p. c.	\$125 00
“ “ “ “	500 00	“ “ “ “	50 00
“ “ “ “	250 00	“ “ “ “	25 00

Le Journal LA FORTUNE contient de plus un roman très émouvant :

LA VISION DU CHATEAU DES PYRENEES.

Des légendes, nouvelles littéraires, poésies, de plus une chronique de tous les faits principaux du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIN DE L'ABONNEMENT :—Un an, \$5.00 ; six mois, \$3.00 ; quatre mois, \$2.25.

Tout abonné a donc 52 chances dans un an de devenir actionnaire et de gagner les gros lots. Empressez-vous de vous abonner ou d'en acheter quelques numéros.

Tirage des lots et parts fait à époque fixe, désignée d'avance.

BUREAU PRINCIPAL, 1588 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

Bedard, Brunet & Cie., Propriétaires.

RODOLPHE BRUNET, directeur-gérant,

J. G. BOISSONNAULT, secrétaire de la rédaction.